

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

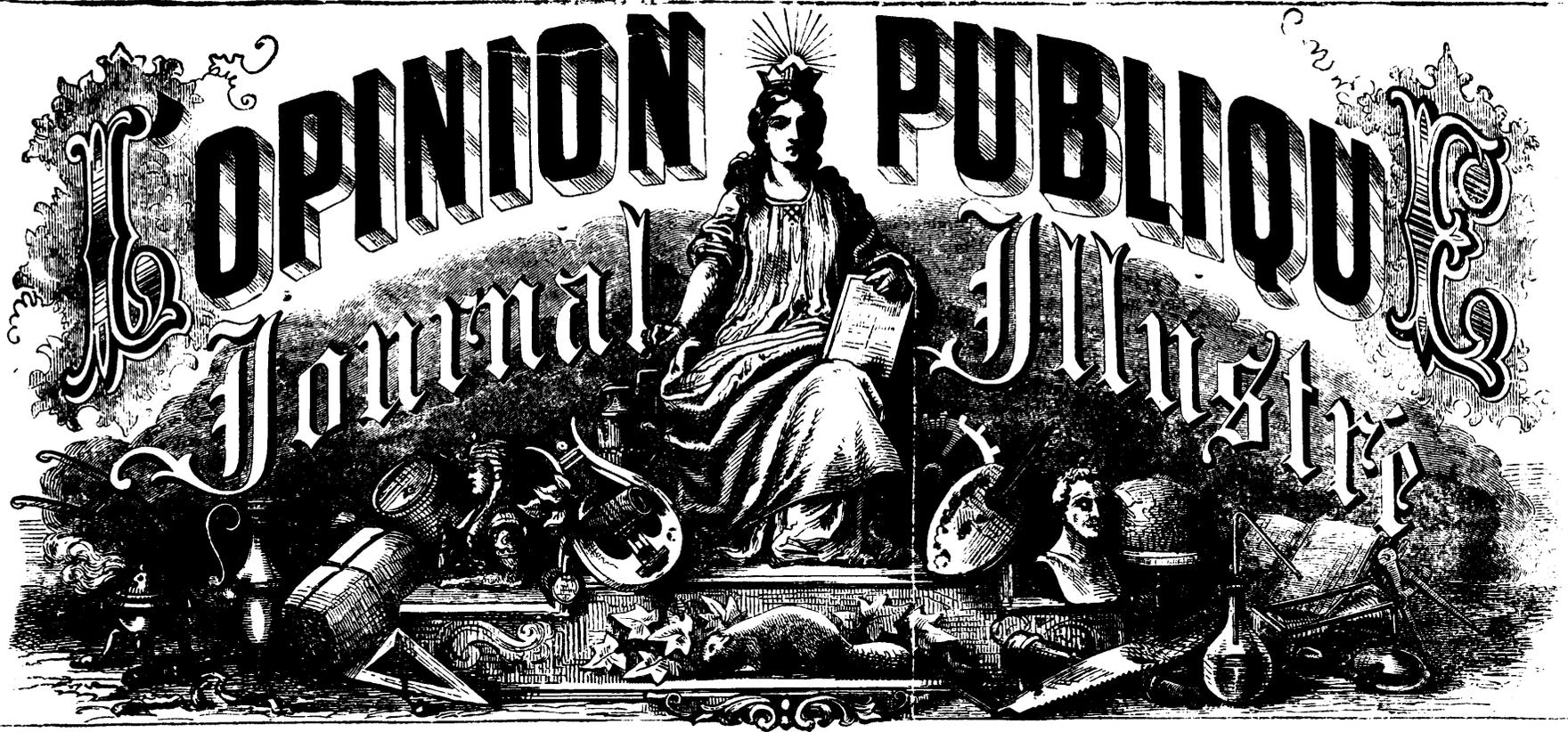
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. II.—No. 43.

MONTREAL, JEUDI, 26 OCTOBRE, 1871.

ABONNEMENT. \$3.00.
PAR NUMERO. 7 CENTS.

A NOS ABONNÉS DES ETATS-UNIS.

Comme nous le faisons pressentir dans notre dernier numéro, nous avons pu effectuer des arrangements très-avantageux pour nos lecteurs américains.

En première ligne nous publions, à commencer par notre prochain numéro, un supplément gratuit de quatre pages, rédigé et arrangé par nos rédacteurs et correspondants américains dans l'intérêt exclusif des Canadiens aux Etats-Unis. En outre, la 12^{ème} page de l'*Opinion Publique* sera également consacrée aux affaires américaines pouvant intéresser nos compatriotes émigrés, et aussi écrites par nos rédacteurs et correspondants américains. Cette partie, destinée à être lue par nos abonnés canadiens si nombreux, offrira l'avantage précieux d'établir un courant d'idées sympathiques entre les Canadiens d'ici et ceux de là-bas. On sera par là mis ici au fait des actions d'éclat et des progrès de nos frères des Etats.

Pour le présent, le Bureau Central de notre Edition Américaine est à Worcester, Massachusetts. M. Ferdinand Gagnon, déjà si avantageusement connu des Canadiens des Etats Unis, est notre rédacteur-en-chef de la partie américaine, et notre agent général pour les quatre Etats de Massachusetts, New-Hampshire, Connecticut et Rhode Island. Il sera bientôt aidé dans sa tâche ardue par des correspondants habiles dont nous allons nous assurer les services à Burlington, Chicago, et quelques autres villes de l'Ouest.

L'ADMINISTRATION.

L'INDUSTRIE.

Pour répondre à la demande de quelques personnes et mettre le public en état de juger la discussion que mes opinions ont suscitée, j'avais résolu de publier en entier la lecture que j'ai faite devant l'Institut des Artisans Canadiens. Mais comme je n'aurais fait que répéter plusieurs des idées que j'ai déjà exprimées dans l'*Opinion Publique*, et que, d'ailleurs, beaucoup de choses que j'ai dites n'étaient pas écrites, je me suis décidé à ne publier que les parties les plus saillantes de cette lecture.

J'ai commencé par dire que les Canadiens-Français, comme toutes les choses de ce monde, ont un bon et un mauvais côté. Notre bon côté, c'est l'énergie que nous avons déployée pour nous enraciner et nous conserver sur ce sol, c'est un siècle de luttés, de sacrifices, de dévouement, etc., etc.

Notre mauvais côté, ai-je dit, le voici :

Lorsqu'on parcourt nos villes et nos campagnes, on ne peut s'empêcher de faire une comparaison désagréable à notre amour-propre. On peut reconnaître partout l'élément anglais à ces dehors brillants, qui sont l'apanage de la fortune. C'est lui qui possède les plus belles propriétés, les terres les mieux cultivées, qui occupe les premières places dans le commerce, l'industrie et les grandes entreprises; il a la haute main sur les banques, les compagnies d'assurance, de chemins de fer et de navires. A qui ces équipages magnifiques qui sillonnent nos rues, ces palais somptueux, ces grosses maisons de commerce, tous ces centres d'activité, ces sources de richesse et de prospérité? A des Anglais. A qui les bonnes places, les gros salaires, l'influence et la considération? Aux Anglais. Quels sont les plus riches marchands, entrepreneurs, architectes, notaires, médecins et avocats? Des Anglais. On ne peut faire un pas sans que tout trahisse notre infériorité

sous le rapport du progrès et de la prospérité. C'est ce que les étrangers remarquent et c'est ce qu'ils nous disent en termes plus ou moins délicats. Ils avouent bien quelquefois que nous avons de belles qualités, que nous sommes doux, hospitaliers, religieux et moraux, mais ils ne manquent pas d'ajouter que nous sommes en arrière des autres populations. Inutile de dire que souvent la malveillance tire de ces faits des conséquences qui nous blessent profondément dans notre amour-propre national.

Mais ces conclusions, sont-elles justes? De ce que la population française est moins riche, moins entreprenante que la population anglaise, s'en suit-il qu'elle soit moins intelligente? Non, dire cela est dire un mensonge et une calomnie que nous repoussons de toutes nos forces. Nous avons fait nos preuves. Dans la politique, les lettres et les arts, nous ne sommes inférieurs à personne, et lorsque, dans le commerce et l'industrie, nous pouvons lutter à armes égales, nous montrons des aptitudes remarquables. Les Cuvillier, les Masson et les Renaud ont montré ce que nous pouvions faire, et nos ouvriers ne sont-ils pas partout recherchés et admirés? Nos hommes d'Etat n'ont-ils pas encore, depuis trente ans comme auparavant, joué souvent le premier rôle dans les destinées du pays, et forcé plus d'une fois la jalousie et le fanatisme de baisser pavillon devant leurs talents? Non, nous ne sommes inférieurs à personne sous le rapport de l'intelligence et nous pouvons, sans orgueil, nous rendre le témoignage que si nous sommes dignes de la France par notre courage et notre valeur, nous n'en sommes pas moins dignes par les facultés intellectuelles. Tous ceux qui ont conversé avec le premier cultivateur, le premier ouvrier venu, sont forcés de reconnaître combien il y a chez eux de bon sens et de jugement. Un professeur distingué disait même qu'il avait trouvé, proportion gardée, plus d'intelligence chez les enfants du Canada que chez ceux de la France.

D'où vient donc cette infériorité matérielle qu'on nous reproche? Pourquoi donc sommes-nous en arrière des autres races de l'Amérique du Nord dans cette cause du progrès qui les entraîne comme dans un tourbillon?

Il faut d'abord tenir compte d'une vérité dont l'expérience et la raison expliquent l'existence et les effets.

Les nations comme les individus diffèrent de caractère et d'aptitudes, et cette diversité est dans l'ordre de la Providence un élément, une condition de progrès. Chaque être de la création a une destinée, un rôle à remplir et des facultés propres à l'accomplissement de sa fin. Il en est ainsi des nations. Il est incontestable, par exemple, que la race française, si intelligente, si admirablement douée sous le rapport du sentiment et de la vivacité de l'esprit, ne possède pas, comme la race anglo-saxonne, l'esprit pratique qui convient à la spéculation.

Il n'y a pas de doute que le caractère français se prête peu aux ennuis et aux tracasseries du commerce. Chevaleresque avant tout, passionné pour les choses belles et artistiques, il dédaigne plus ou moins les soucis prosaïques du commerce et de la spéculation. C'est si vrai qu'en France même, on a constaté qu'un grand nombre des principales maisons d'agence, de change et d'assurance, sont entre les mains des Anglais et des Prussiens. Quoique notre caractère se soit considérablement modifié au contact d'éléments contraires, cependant nous sommes restés pas mal Français sous ce rapport comme sous les autres.

J'ai aussi trouvé dans notre histoire une autre explica-

tion que je résume en deux mots: c'est que, venus en Amérique pour y fonder une nation et y répandre la civilisation, nos pères ne songèrent qu'à s'emparer du sol, et lorsque la conquête les fit passer sous un pouvoir étranger, ils se livrèrent exclusivement à la culture des terres, pendant que les Anglais s'emparaient de toutes les ressources commerciales du pays.

J'ai alors développé la thèse que l'agriculture et le commerce ne pourraient donner la prospérité au Bas-Canada sans l'industrie, et j'ai tâché de rendre cette vérité frappante par la comparaison suivante :

Supposez, messieurs, un homme possédant une belle et vaste propriété assez fertile, remarquable surtout par les métaux précieux et les bois recherchés qu'elle renferme, et par les pouvoirs d'eau. Cet homme a une nombreuse famille, et il travaille beaucoup; mais il ne s'occupe que de cultiver sa propriété, d'y semer et d'en récolter le grain. Il a des agents qu'il paie pour aller chez ses voisins acheter des marchandises et toutes les choses dont il a besoin pour vêtir et nourrir sa famille et cultiver sa terre. La terre est bonne, elle produit d'abord le blé en abondance, mais elle finit par s'épuiser; les récoltes deviennent moins bonnes, et cependant les dépenses augmentent au lieu de diminuer. Il commence à emprunter à 6, 7, 8, 9 et 12 par cent, espérant qu'à force de travail et d'économie il pourra payer ses dettes et se faire une belle position; mais, vains efforts! il a beau travailler, il s'appauvrit davantage et il est même obligé d'envoyer plusieurs de ses enfants travailler pour les étrangers. Pendant ce temps-là ses fournisseurs, agents et prêteurs d'argent mènent joyeuse vie et font sonner ses écus dans leurs poches. Mais ses bois et ses métaux, dira-t-on? Malheureusement, il ne sait pas en tirer parti, il ignore même ce qu'il peut en faire.

Il a pour voisin un homme qui possède une propriété semblable à la sienne, et qui s'enrichit à vue d'œil, quoiqu'il mène la vie à grandes guides, et travaille moins fort. Mais ce voisin procède d'une manière bien différente. Il ne travaille pas énormément des bras, mais il lit beaucoup; il achète des livres, reçoit des journaux et apprend une foule de choses. Aussi, tous les jours, il invente quelque chose pour tirer parti des ressources que renferme sa propriété. Au lieu d'acheter à l'étranger les vêtements de sa famille et les instruments dont il se sert, il les fabrique lui-même avec le bois de ses forêts et les métaux de ses mines. Il a su utiliser les pouvoirs d'eau de sa propriété en construisant des moulins et des manufactures. Bientôt, non-seulement il fabrique tout ce dont il a besoin, mais il vend à ses voisins une foule de choses en fer ou en bois qui lui rapportent des bénéfices énormes.

Le premier de ces deux hommes, mesdames et messieurs, c'est nous, le second, ce sont nos voisins, les fournisseurs sont les manufacturiers anglais, et les agents sont nos importateurs.

C'est là notre situation, nous restons pauvres et mécontents, et nous sommes obligés de nous expatrier, lorsque sous nos pieds, à nos portes, coulent des flots d'or, nous suons sang et eau pour enrichir des étrangers qui nous regardent à peine, lorsque c'est nous qui devrions leur fournir les marchandises et objets manufacturés qu'ils nous vendent à si grand profit. Les manufacturiers anglais vendent à la Puissance du Canada pour quatorze ou quinze millions de piastres d'objets fabriqués dont le Bas-Canada pourrait fournir la moitié au moins.

Avez-vous jamais songé, messieurs, combien notre beau pays serait riche et peuplé, si l'argent que nous portons à l'étranger était employé à nous donner des manufactures. Il y aurait des calculs étonnants à faire ici, mais je n'en ai pas le temps. Si nous produisions tout ce que nous pouvons produire, nous verrions la face du pays changer dans l'espace de quelques années, nous verrions des villes et des villages surgir comme par enchantement sur les bords de nos fleuves, de nos rivières, la colonisation peupler nos forêts de vigoureuses populations, l'agriculture prospérer, les ouvriers et nos hommes de commerce et de profession s'enrichir, nous verrions enfin s'élever des fortunes nationales.

J'ai alors dit longuement que pour avoir l'industrie, il fallait une éducation pratique capable de nous faire connaître nos ressources et de nous enseigner les moyens d'en tirer parti et une législation assez nationale pour empêcher le Bas-Canada d'être simplement un comptoir pour quelques hommes privilégiés. Et j'ai terminé par les remarques suivantes :

«Vous pouvez, messieurs, concourir à la régénération et à la prospérité de notre patrie; vous pouvez être les artisans de notre avenir industriel; car c'est vous qui faites les législateurs et qui bâtissez les manufactures; c'est vous qui demandez à votre intelligence le secret de ces machines merveilleuses au moyen desquelles vous transformez les produits et multipliez leur valeur. Le champ ouvert aux études de l'ouvrier est infini, tous les jours par la réflexion et l'étude il peut enrichir son pays d'une foule d'inventions utiles. Et hâtons-nous de le dire, il ne manque qu'une chose à l'ouvrier canadien pour en faire un des meilleurs ouvriers du monde.

Il n'y a pas bien longtemps encore qu'un homme d'Etat anglais de ce pays, l'hon. John Rose, faisait un éloge si flatteur de l'ouvrier canadien. «J'ai visité, disait-il, les chantiers des américains, j'ai parcouru les manufactures des Etats de l'Est, et partout j'ai trouvé des Canadiens-français, et lorsque je me suis informé d'eux, partout on m'a fait cette agréable réponse: ce sont nos meilleurs ouvriers. J'ai regretté alors, ajoutait-il, de voir, travaillant pour l'étranger, des hommes dont le talent et les aptitudes pourraient être si utiles à la prospérité de leur pays.» Et se tournant du côté des chefs de la majorité canadienne-française, il les conjurait de mettre une digue au torrent fatal de l'émigration. Nobles vœux! Plaintes touchantes! nobles vœux! qui doivent trouver un écho douloureux dans nos âmes, nous qui sommes les compatriotes de ces chers émigrés qui sont restés si français et si catholiques malgré leur éloignement de la patrie.

Et ces éloges donnés à l'ouvrier canadien, il les mérite. Si comme le français, nous n'avons pas l'esprit spéculateur et pratique, comme lui nous avons cette fécondité d'invention, ce goût distingué et cette délicatesse d'exécution qui donnent tant de prix aux œuvres artistiques et industrielles. On le sait dans ces grands concours où toutes les nations sont appelées à se disputer la prééminence dans les arts et l'industrie la France occupe toujours le premier rang. Sur ce terrain là, Dieu merci! la France est invincible comme elle l'était sur les champs de bataille avant les événements qui viennent de la terrasser. Et si dans un jour de malheur on a pu lui arracher du cœur deux de ses plus nobles provinces on ne pourra jamais du moins lui ravir le génie qui enfante les chefs-d'œuvre et ressuscite les nations.

Eh bien! nous avons, nous aussi, messieurs, quelque chose qu'on ne pourra jamais nous ravir, quelque chose qui peut suffire à nous faire briller au milieu des autres populations de ce continent. Et dans cette aptitude du peuple canadien pour l'industrie, je vois un indice de plus de sa destinée, un des plus forts arguments en faveur de ma cause. Les peuples comme les individus doivent suivre la carrière pour laquelle la nature les a faits.

L. O. DAVID.

N. B.—J'ai aussi dit que toutes les opinions, tous les partis devaient se rallier autour de cette idée: le progrès du Bas-Canada par l'industrie; que la première et la seule chose importante, à l'heure qu'il est, était de nous comparer de la richesse industrielle du pays, avant que des étrangers ne viennent encore nous l'enlever.

MONUMENT DE MONTCALM.

(Suite et fin.)

Le 14 septembre 1859, date à jamais mémorable pour nous, Canadiens-Français, eut lieu la pose solennelle du monument dans la chapelle du couvent des Ursulines de Québec, au milieu d'une grande affluence des plus nobles citoyens d'origine française de cette ville (1). La chapelle offrait un coup-d'œil imposant; on avait élevé au milieu du chœur un catafalque sur lequel on voyait la chaise qui contenait le crâne du Général, la seule partie de son corps que l'on ait trouvée intacte dans sa tombe. Mgr. l'administrateur du diocèse présidait à la cérémonie.

(1) La veille, le monument élevé à Wolfe et à Montcalm, dans le jardin du fort, avait été orné de couronnes d'immortelles et de festons de feuilles d'érable. Le soir, on sonna, à l'église anglicane, les glas de Wolfe.

Un chœur nombreux de dames et de messieurs, exercé pour la circonstance, chanta un *libera* avec des accents auxquels la solennité du jour prêtait un nouveau charme. Un religieux silence régnait dans ce nombreux auditoire, et quand le Rév. Père Martin, l'orateur de la journée, fit entendre sa voix mâle et éloquente, un sentiment ineffable dominait les auditeurs, qui parcouraient par la pensée les phases glorieuses de notre histoire que l'orateur dessinait avec des paroles de feu. A trois heures et demie tout était terminé, et les spectateurs s'emblaient s'arracher avec peine au charme qu'ils venaient de goûter.

Voici le texte de la belle épitaphe composée par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, en 1761, à la demande des compagnons d'armes de l'illustre guerrier, qu'on lit sur le marbre dans la chapelle des Dames Ursulines de Québec:—

HIC JACET.

Utroque in orbe aeternum victurus
Ludovicus Josephus de MONTCALM GOZON
Marchio sancti Verani, Baro Gabriaci
Ordinis Sancti Ludovici Commendator
Legatus Generalis Exercituum Galliarum
Egregius et Civis et Miles
Nullius rei appetens praeterquam verae laudis
Ingenio felici et litteris exulto
Omnes Militiae gradus per continua decora emensus
Omnium Belli, Artium, temporum, discriminum
gnarus

In Italia, in Bohemia, in Germania
Dux industrius

Mandata sibi ita semper gerens et majoribus par
haberetur
Jam clarus periculis
Ad tutandam Canadensem Provinciam Missus
Parva militum manu Hostium copias non semel
replit

Propugnacula cepit viris armisque; instructissima
Algoris, inedia, vigilarum laboris patiens
Suis unice prospiciens, immemor sui
Hostis acer, Victor mansuetus

Fortunam virtute, virium inopiam peritiam et celeritate
compensavit

Imminens Coloniae fatum et concilio et manu per
quadriennium sustinuit
Tandem ingentem Exercituum Duce strenuo et
audaci

Classemque omni bellorum mole gravem
Multiplici prudentia diu ludificatus
Vi pertractus ad dimicandam

In prima acie, in primo conflictu vulneratus
Religioni quam semper coluerat innitens
Magno suorum desiderio nec sine hostium morore
Extinctus est

Die XIV Sept. A. D. MDCCLIX aetat XLVIII.
Mortales optima ducis exunias in excavata humo
Quam globus bellicus decidens dissiliensque
defoderat

Galli lugentes deposuerunt
Et generosae hostium fidei commendaverunt.

(Traduction.)

ICI REPOSE

pour vivre dans la mémoire des deux mondes

Louis Joseph de MONTCALM GOZON
Marquis de Saint Veran, Baron de Gabriac
Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis
Lieutenant-Général des armées de France
Citoyen et militaire distingué

N'ayant jamais désiré autre chose que la vraie gloire
Bien doué d'esprit et bien servi par les lettres
Ayant gagné tous ses grades par des succès constants
Habile dans la science des armes, à profiter des circon-
stances et à éviter les malheurs
S'étant montré grand capitaine en Italie, en Bohême
et en Allemagne

Ayant toujours accompli sa tâche de façon à se
montrer digne d'en accomplir de plus grandes
Alors qu'ayant affronté mille dangers

Il fut envoyé pour défendre la Province du Canada
A la tête d'une petite troupe il a souvent repoussé
des ennemis nombreux

S'est emparé de leurs forteresses défendues par des
hommes, munies d'un fort matériel
Endurci au froid, à la faim, aux veilles, patient
Dans les travaux, oublieux de lui-même
soigneux de ses soldats

Ennemi redoutable, vainqueur magnanime
Sachant trouver dans sa valeur une compensation
aux coups de la fortune, dans son habileté et sa
promptitude, le supplément aux moyens
faisant défaut

Pendant quatre ans il a retardé par ses conseils et sa
bravoure la chute de la colonie

Enfin, après avoir déjoué pendant longtemps les pro-
jets d'un capitaine actif et intrépide, comman-
dant d'une armée nombreuse, aidée d'une
flotte chargée d'ammunitions de toutes
sortes

Poussé à livrer bataille, il tomba blessé au premier
rang et au premier choc
Entouré des soins et de l'espoir d'une Religion qu'il
avait toujours pratiquée, il s'éteignit
Au grand regret des siens et au regret même de ses
ennemis

Le XIVe jour de septembre de l'an du Sauveur
MDCCLIX

De son âge le XLVIIIème

Les Français en pleurant

Déposèrent les restes mortels de leur excellent chef
dans la fosse, qu'une bombe en éclatant avait
creusée pour lui (1)
Confiant ces précieux restes à la garde d'un ennemi
généreux!

Le marbre qui porte l'inscription tumulaire ci-dessus, sort d'une carrière américaine, est d'une blancheur et d'une pure-

té que n'effacerait pas celui de Paros. Le sculpteur lui a donné un poli qui atteste du fini de ses œuvres, autant que l'exécution du blason de Montcalm témoigne de la délicatesse de son ciseau.

Ce marbre se compose de quatre pièces principales.

La première de ces pièces est une grande table de marbre noir, de six pieds quelque pouces, sur un peu plus de trois pieds, fixée dans le mur de l'église, et qui porte les trois autres pièces de marbre blanc, savoir: la table centrale, la pièce de support et le couronnement. La belle et longue inscription de l'Académie est gravée sur la pièce centrale, avec une netteté et une exactitude de ciseau remarquables. Sur la pièce de support, sont gravées en relief les armes de Montcalm, dont l'écu porte d'azur aux six colombes d'argent écartelées de sable aux deux tours d'argent maçonnées de sable. L'écu, ses pièces et ses accessoires sont burinés avec beaucoup de goût et de précision, les détails ont été bien soignés: tout ce petit morceau de délicat sculpture constitue un bel ensemble formé de toutes ces figures symboliques parmi lesquelles on aime à voir le dragon des Gozon, la devise de Montcalm: *Mon innocence est ma fermeté*, et le fameux *Dracoon e tinctore* de Dieudonné de Gozon, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

Nos lecteurs ne verront pas sans intérêt la correspondance qui fut échangée, à l'occasion du marbre sur lequel on avait gravé l'inscription ci-dessus entre M. de Bougainville et Lord Chatham, alors M. William Pitt; nous la trouvons dans le *Courrier de Québec* de 1808, alors rédigé par MM. Piamondon, Besserer et le Dr. Labrie:

Lettre de M. de Bougainville.

Monsieur,

Les honneurs qui ont été payés, sous votre ministère, à M. Wolfe, m'assurent que vous ne désapprouverez point que les troupes françaises, dans leur reconnaissance, fassent leurs efforts pour perpétuer la mémoire du marquis de Montcalm; le corps de ce général, que votre nation même a regretté, est enterré à Québec. J'ai l'honneur de vous envoyer une épitaphe faite par l'Académie des Inscriptions. J'ose, Monsieur, vous demander la faveur de l'examiner, et, si vous n'y avez point d'objection, vous voudrez bien m'obtenir la permission de l'envoyer à Québec gravée sur un marbre qui sera placé sur la tombe du marquis de Montcalm. Si l'on m'accorde cette permission, j'ose me flatter que vous voudrez bien m'en informer, et m'envoyer en même temps un passeport, afin que le marbre et l'épitaphe puisse être reçu sur un vaisseau anglais, et placé, par les soins de M. Murray, dans l'église des Ursulines.

Veuille me pardonner, Monsieur, si j'ai osé vous interrompre dans vos occupations si importantes; mais en tâchant d'imortaliser les hommes illustres et les patriotes éminents, c'est vous faire honneur à vous-même

Je suis avec respect, etc.,

DE BOUGAINVILLE.

Réponse de M. Pitt.

Monsieur,

C'est avec la plus grande satisfaction que je vous envoie le consentement du Roi sur un sujet aussi intéressant que l'épitaphe du marquis de Montcalm composée par l'Académie des Sciences, et qui, selon vos désirs, doit être envoyée à Québec, gravée sur un marbre et placée sur la tombe de cet illustre guerrier. Elle est parfaitement belle; et le désir des troupes françaises, qui ont servi en Canada, de payer un semblable tribut à la mémoire de leur général qu'ils ont vu expirer à leur tête, d'une manière si glorieuse et pour eux et pour lui, est vraiment et honorable et digne de louanges.

J'aurai le plaisir, Monsieur, de vous aider de toute manière dans vos louables intentions, et dès que j'aurai reçu avis des mesures que vous aurez prises pour faire embarquer le marbre, je ne manquerai pas de vous envoyer le passeport que vous désirez, et des directions au gouverneur de Québec pour le recevoir.

Je vous prierai aussi, Monsieur, d'être persuadé de ma juste sensibilité pour la partie obligante de votre lettre qui me concerne, et de croire que je regarderai comme un bonheur l'occasion de vous prouver l'estime et la considération particulière avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc., etc.

W. PITT.

Londres, 10 avril 1761.

Le marbre dont il est question dans ces lettres a été expédié vers le Canada; mais il n'est jamais arrivé à sa destination.

J. A. MALOUIN.

CHICAGO.

Cetera gratiore casu decidunt turres.

HOBACK.

V.

Chicago fut incorporé comme ville le 4 mars 1837.

La première élection municipale s'y fit le 1er mai suivant.

En juin de la même année eut lieu le premier recensement; il donna 4,170 âmes.

Il y avait alors dans la ville, 4 magasins en gros, 398 résidences privées, 29 magasins de nouveautés, 5 magasins de ferronnerie, 3 pharmacies, 19 magasins de provisions, 10 cafés, 26 épiceries, 17 bureaux d'avocats et de notaires, et 5 églises.

La population et le commerce se groupèrent d'abord au nord de la rivière. Le premier hôtel qu'on y construisit fut le *Lake House*, en 1836, à l'encoignure des rues *Rush* et *Michigan*. Cet établissement assez considérable est, depuis quelques années, tombé en complet discrédit.

La première maison en bois scié fut bâtie par un nommé George Doyle, en 1832. La première construction en brique s'éleva l'année suivante sur la rue *Monroe*, entre les rues *Clark* et *State*. C'était une demeure privée. Elle a été démolie depuis peu.

Le premier vaisseau arriva à Chicago le 11 juin 1834; et, dans la même saison, cent cinquante autres vinrent y déposer leur cargaison. Le premier steamer qui voyagea sur les lacs fut le *Jefferson*; il entra dans la rivière Chicago le 8 juin 1835.

(1) La bombe en éclatant n'avait fait que défoncer le plancher de l'église. C'est par cette ouverture que fut descendu le cercueil du général, dans une fosse creusée immédiatement en dessous.—*Histoire des Ursulines*, vol. III, page 8.

Dès lors, la nouvelle ville commença à prendre de l'importance. Mais depuis 1850 surtout, elle s'est accrue d'une manière tellement rapide, tellement prodigieuse; son commerce et ses améliorations publiques ont pris, d'un jour à l'autre, un si merveilleux développement, que le petit village de 1835 faisait, trente ans après, l'admiration des étrangers que ses vingt-et-une lignes de chemins de fer et la curiosité y amenaient chaque jour par milliers. Le progrès de Chicago avait même donné lieu à une foule d'anecdotes plus ou moins burlesques, de récits plus ou moins renversants.

J'en recueille deux au hasard.

Un joyeux fils de la verte Erin revient, après trois jours d'absence, au domicile conjugal, les yeux ternes, la langue épaisse et les jambes avinées.

—D'où viens-tu, brute ignoble, lui crie sa tendre moitié?

—*Be japers*, mes amours! ne m'en parle pas; j'arrive de l'autre monde, réplique Pat.

—De l'autre monde? qu'est-ce à dire, infâme garnement.

—C'est-à-dire... c'est-à-dire... *darling*, que je suis mort depuis que j'ai eu le bonheur de... te presser sur mon cœur.

—Mort!... ivrogne! Est-ce que les morts font la bêtise de revenir?

—Sans doute, mon ange; quand il n'y a point de place pour eux là-bas; c'est tout comme j'ai l'honneur...

—Comment cela, vagabond?

—Bien, voilà, ma bien-aimée! J'ai été au ciel; j'ai été en enfer; j'ai été au purgatoire... Il n'y a pas encore de place nulle part pour les gens de Chicago.

—*Jesus Almighty!* sanglotte Bridgit attendrie, il a perdu la carte!

—Qui?... St. Pierre?... Satan?... *Faith!* ils avaient bien leur carte, mais Chicago n'était pas encore marqué dessus!

—Vous ne connaissez pas Chicago, vous autres, disait un de ces narrateurs de voyages à la Munchausen, à cinq ou six badauds ébahis. C'est ça la ville extraordinaire!... J'y arrive un soir; je venais de Wala-Wala, dans le territoire de Washington; bien fatigué, comme de raison. Je cherche un gîte; impossible d'en trouver. L'affluence des étrangers était si grande que les cours des hôtels mêmes étaient encombrées. Après mille recherches infructueuses, je dus me résigner à aller loger en plein air, dans la prairie. Roulé dans une peau de buffle, je m'endormis bientôt profondément, la tête sur mon sac de voyage, et la main sur mon fusil, pour me défendre des bêtes féroces. Quand je m'éveillai, il me sembla faire encore nuit noire; je me rendormis tranquillement sur l'autre oreille en attendant le jour. Au bout d'une heure à peu près, je m'éveillai de nouveau—pas plus de soleil que sur la main! Obscurité noire, compacte; des ténèbres à couper avec un couteau. Cela commençait à devenir inexplicable. Je me lève: pan!... la tête me heurte contre une poutre. Devinez ce qui était arrivé... Il était midi passé, et Chicago s'était tellement agrandi pendant mon sommeil, que je me trouvais dans une cave. On avait construit une superbe bâtisse à cinq étages au-dessus de moi.

Les choses n'en étaient pas rendues tout-à-fait à ce point. Mais un fait qui m'est personnel :

Dans l'été de 1868, je fis un voyage au Canada. J'habitais alors un cottage en bois sur la rue Madison. Je fus trois semaines absent.

A mon retour, le cottage avait été transporté à deux milles plus loin, et un magnifique édifice en marbre s'élevait à son ancienne place. Tous mes effets étaient en ordre dans la maison où je les avais laissés. Et cela n'était point rare.

Dans la saison du printemps surtout, ce n'étaient point tant les locataires que les maisons elles-mêmes qui déménageaient. On ne pouvait faire vingt pas dans une rue, sans rencontrer quelque domicile ambulante se donnant le luxe d'une promenade de deux à trois milles, traîné par un seul cheval attelé au rayon d'un tourniquet; et cela sans que les habitudes des occupants en fussent changées le moins du monde.

Le fait le plus remarquable en ce genre est le rehaussement du *Brigg's House*, en 1865.

Cet hôtel, en briques, et de proportions colossales, était situé au centre de la partie commerciale de la ville, et les propriétaires auraient bien voulu convertir le rez-de-chaussée en magasins. Or, il n'y avait à l'édifice qu'une espèce d'entre-sol de quelques pieds de haut seulement. Dans tout autre endroit, on aurait reculé devant une semblable difficulté. Mais le mot *impossible* ne se trouve pas dans le vocabulaire de Chicago. On se mit de suite à l'œuvre. Treize cents criques furent introduits sous cette masse énorme, et le *Brigg's House* s'éleva comme par enchantement, sans que le courant des affaires de l'hôtel en fût pour un instant interrompu.

A cont nuer.

L. H. FRÉCHETTE.

LES MOULINS DE PIERREVILLE.

Nous aurions dû ajouter quelque chose au rapport de la *M. n. e.* sur les moulins de Pierreville. Sans diminuer le mérite de M. Sénécal, il aurait été juste de donner les noms des autres membres de la Compagnie à qui ces moulins appartiennent. Cette Compagnie qui a subi quelques changements depuis son existence se compose maintenant comme suit: Adolphe Roy, Président; Louis Tourville, Secrétaire-Trésorier, qui joue un rôle important dans la Compagnie, et contribue considérablement à sa prospérité. A. Sénécal et Vassal, tous deux gérants à Pierreville. C. D. Meigs qui a les contrats de sciage et Valentine Cook.

Nous appelons l'attention du public et du gouvernement sur la correspondance suivante:

CORRESPONDANCE.

MM. les Rédacteurs,

Parmi les réformes dont vous demandiez l'accomplissement avec tant de zèle, vous parliez, l'an dernier, d'une réforme importante dans le Bureau de Police, de cette ville. Vous alliez même, si je m'en rappelle bien, jusqu'à demander la destitution du Magistrat de Police actuel, M. Bréhaut, et vous annonciez même qu'une requête se signait rapidement demandant son remplacement par un homme plus compétent.

J'ai, depuis lors, entendu parler de cette requête qui me paraît cependant avoir été jetée au panier, puisqu'on ne s'en occupe plus.

C'est malheureusement le tort de notre profession, comme celui de notre si cle, de tout user de suite et de tout oublier. Au lieu d'une explosion subite de mécontentement ou d'indignation, que n'a-t-on plutôt cherché un remède au mal avant de décider l'amputation?

Le gouvernement pourrait difficilement agir sur une demande de destitution pure et simple. Je suis même sûr qu'il ne le ferait pas, et il aurait raison; on ne peut pas, suivant les mœurs constitutionnelles, destituer, c'est-à-dire, dégrader un homme sur le banc judiciaire, parce qu'il lit mal le Statut ou le Code; le gouvernement aurait trop à faire.

Vous me direz que c'est un cas extrême et que M. Bréhaut, ne connaissant ni l'esprit ni la lettre de la loi, ou du moins ne pouvant pas en faire l'application, il devient un magistrat quelquefois plus dangereux qu'un juge vénal éclairé, parce que ce dernier aura au moins la réputation de son intelligence à soutenir.

Admis pour un moment, si vous le voulez; mais c'est là une matière d'opinion et de preuve qui nécessiterait une enquête, et qu'un gouvernement ne saurait trancher sur une simple requête, quelque respectable qu'elle fût.

M. Bréhaut est un ancien serviteur public dont l'intégrité est reconnue de tous. L'enquête qui, il y a quelques années a amené sa destitution, ne l'a attaqué que par ricochet, et je ne cache pas que ceux mêmes qui le démentent alors, aient cru à sa culpabilité personnelle.

Placé un peu contre ses goûts dans la position qu'il occupe, il a fait de son mieux, je veux le croire. Il ne faut pas le pendre parce qu'il n'a pas toutes les lumières des Vallières, des Aylwyn ou des Drummond. On ne se rend pas compte de toutes les difficultés de la charge qu'il occupe. Les questions de loi les plus abstraites se présentent à tout moment dans les examens préliminaires, et on oublie sans doute que M. Bréhaut n'est pas avocat; ce qui m'étonne le plus, moi, c'est qu'il ne se soit pas trompé plus souvent.

On a beau dire, ceux qui ont nommé cet homme sont bien plus à blâmer de l'avoir placé là que lui d'y rester. On savait ce qu'il était et ce qu'il pouvait faire, depuis de longues années qu'il était au service public; on connaissait d'un autre côté les difficultés de la nouvelle position qu'il allait occuper ou plutôt qu'on lui imposait, et l'on n'a pas hésité. Eh! bien; que l'on porte la responsabilité toute entière de cet acte. Les exigences politiques, dira-t-on peut-être; oui, et c'est justement cela qui est regrettable; on sait parfaitement que c'est à de telles prétendues nécessités que l'on a ici, comme trop souvent ailleurs, sacrifié l'intérêt public, quelquefois même la liberté du sujet.

Après les exigences politiques sont venues les exigences sociales. On avait probablement mesquiné sur le salaire du magistrat, puisque pour le faire vivre convenablement on lui imposait une autre charge très-importante avec un très-maigre salaire, celle de Paie-maitre d'une Division militaire; c'était même bête; M. Bréhaut n'est pas plus fort que Gambetta, il ne peut pas porter la toge et l'épée, ou il les portera mal, et c'est ce dont on se plaint et avec raison. Dans le bureau de paie-maitre, on sait que pendant longtemps et surtout dans le temps où les affaires étaient le plus considérables et sérieuses, le messageur du Paie-maitre était plus important que son supérieur.

Mais ce n'est pas tout encore; *abyssus abyssum vocat*; l'enfant gâté de la fortune, l'heureux favori qui du haut d'une fortune opulente n'a qu'à regarder venir à lui les cinq ou six mille dollars que trois ou quatre salaires déversent annuellement dans ses coffres déjà pleins; l'homme qui peut à peine faire un pas sans se heurter sur un des beaux sièges ou fauteuils dont il est l'heureux titulaire; l'ex-surintendant de police, qui l'est encore, sans que ça paraisse, venait d'être nommé chef de la "*Don non Police*," sans abandonner le Banc de "Juge" des Sessions de la Paix, ce qui ne devait pas l'empêcher d'être le premier magistrat de notre grande Cité, ce qui ne l'empêchera pas d'être Chevalier (pourquoi pas Grand-Croix?) de la Légion d'Honneur de France, et même de Chicago, si Chicago avait une légion d'honneur à donner;—

(Pendez-vous, M. Bréhaut,

Et bien haut!)

M. Coursol venait donc d'être chargé de la direction de la police fédérale.

Le gouvernement dispense alors M. Coursol de siéger comme magistrat; dès ce moment le juge des sessions s'absente de tous les devoirs ministériels du Bureau de Police qui retombent sur les épaules de ce pauvre M. Bréhaut. Bien plus, la refonte des lois criminelles de 1869, en permettant des procès sommaires dans nombre de ces cas où ils n'étaient pas permis auparavant, impose encore au malheureux magistrat-Paie-maitre un surcroît de besogne que l'accroissement rapide de la population avait déjà largement augmentée.

Eh! bien, je vous le demande, mettez, pour tout le travail que comporte ces deux charges, un homme, qui n'a jamais été militaire ni avocat, dont la faculté de perception n'est pas bien vive et dont le caractère n'est pas très-décidé, et dites-moi si ces fonctions multiples ne sont pas au-dessus de ses forces?

J'ai pris le soin de consulter des avocats qui sont dans l'habitude de pratiquer journellement dans cette Cour de Police et tous m'ont répondu la même chose; tous ont reconnu l'intégrité, l'honorabilité personnelle du magistrat, mais aussi il n'en est pas un, même ses meilleurs amis, qui ne m'ait dit que la besogne était au-dessus de ses forces, et que souvent de graves erreurs étaient commises, erreurs d'autant plus dangereuses et regrettables que l'honnêteté du magistrat leur donnait un cachet de justice qu'elles étaient loin de mériter.

Il y a là un vice, et un vice considérable, puisqu'il peut atteindre, puisqu'il a déjà atteint d'une manière funeste, l'honneur, la liberté même, des personnes les mieux placées dans la société.

Ce vice, tout le monde le connaît, tout le monde l'admet, même le gouvernement, mais l'apathie, qui n'est pas le moindre apanage de ce dernier, a toujours toléré cette nuisance.

Il est temps que la vérité se dise tout haut, et j'espère que la presse respectable n'hésitera plus à ce faire l'écho de ce cri général.

Si les gouvernements dont M. Bréhaut a été l'employé depuis de longues années, croient qu'il a droit à des égards, et pour ma part, je suis de cet avis, que ces gouvernements le placent à des fonctions plus en rapport avec ses aptitudes.

Ou bien que le gouvernement de Québec force le Juge des Sessions à lui prêter le secours de ses connaissances légales et de sa longue expérience; ou qu'on lui nomme un assistant choisi dans les rangs de la profession, et qu'on lui donne, s'il est nécessaire, un salaire assez respectable pour lui permettre de renoncer à cette misérable pitance que le gouvernement fédéral lui jette comme une aumône, en le chargeant d'un emploi qui gêne sérieusement l'exercice de ses devoirs de magistrat. La lésinerie est toujours fatale dans ces sortes de choses, et c'est la lésinerie qui est un peu la cause du mal que je signale en ce moment.

Je vous soumet ces quelques remarques, Monsieur le Rédacteur; si vous pensez qu'ils valent publicité, faites en part à vos lecteurs, et veuillez dire au gouvernement, à qui, pas plus qu'à tout autre, un bon conseil ne peut nuire, que son programme politique et administratif n'est pas tellement surchargé, qu'il ne puisse y faire une petite place pour la réparation d'un grand abus.

MARCUS.

CHOSSES ET AUTRES.

Une jeune fille d'une grande beauté faisait une quête pour les pauvres, à Paris. L'empereur Alexandre se trouvait alors en cette ville, et il va sans dire que notre gracieuse quêtuse ne l'oublia pas. Le monarque des Russes s'empressa de lui donner vingt-cinq louis en disant: "Mademoiselle, c'est pour vos beaux yeux." Alors la jeune fille tendit encore la main: "Maintenant, dit-elle, je vous demanderai quelque chose pour les pauvres," et sa Majesté russe dut s'exécuter.

Un journal du Maine compte quatre millions d'abonnés dans un seul comté. Ce fait, de prime abord, paraît extraordinaire; mais la chose s'explique quand on considère que quatre de ses abonnés sont des messieurs Million.

Un jeune homme demandant une place de commis, prétendait qu'il avait beaucoup d'expérience, vu, disait-il, qu'il avait perdu sept situations différentes dans l'espace d'une année.

On dit que M. Spurgeon a fait imprimer mille de ses sermons et que 20,000,000 de copies en ont été distribuées, en langue anglaise seulement. Quelques-uns de ses sermons ont été traduits dans toutes les langues de l'Europe. M. Spurgeon a recommencé à prêcher depuis quelques jours, après un silence forcé de plusieurs mois, mais sa santé n'est pas encore bien bonne.

Un fils de la Verte-Erin, réduit à la plus extrême misère, prit le parti d'aller s'embarquer au coin d'un bois et de faire des propositions tout-à-fait illégales aux passants. Arrive un Anglais—"La bourse ou la vie," lui crie Pat. "Bien! mon ami, répond le voyageur, je comprends ta position et je suis prêt à te donner tout l'argent que j'ai sur moi; mais j'espère qu'en échange, tu vas me donner ton pistolet." "Adopté," dit Pat, et l'Anglais donne sa bourse et notre voleur son pistolet. "Maintenant, dit le voyageur, tu vas me remettre mon argent ou je te brûle la cervelle." "Oh! ne vous gênez pas, lui répond son interlocuteur, brûlez tout ce que vous voudrez; seulement, je vous préviens qu'il n'y a pas un grain de poudre dans ce pistolet; je suis un homme de précaution, comme vous voyez!" Tableau.

Le capital de la banque de Montréal sera bientôt de \$12,000,000; elle sera alors la troisième banque du monde, c'est-à-dire qu'elle viendra immédiatement après la banque de France et la banque d'Angleterre. Le capital des premières banques américaines n'excède pas \$10,000,000.

M. William Weir, de Bathurst, a trouvé sur sa terre une patate ayant huit pouces et trois quarts de longueur, dix pouces et demi de circonférence et pesant 2 livres et trois onces. C'est, paraît-il, la reine des patates.

COMME DE COUTUME.—Un jeune homme d'Atlanta était en amour avec une jolie jeune fille de la ville voisine. Jusque là tout est pour le mieux; mais la mauvaise étoile de notre jeune homme voulut qu'un jour le père de sa dulcinée descendit à l'hôtel où il pensionnait. Naturellement, le jeune homme fit tout ce qu'il put pour se faire bien venir du beau-père en expectative. Un instant avant le dîner, le papa demanda à son hôte s'il y avait moyen de prendre un "bon petit verre" de quelque chose. "Je le pense, répondit le jeune homme, mais je n'en prends jamais moi-même; je suis abst me. Allons à la barre." Arrivés à la barre, le vieux gentleman dit ce qu'il voulait prendre, et le commis s'empressa de demander à notre jeune homme "s'il prendrait, comme de coutume, du gin et du sucre." Tableau! Le bonhomme partit furieux et ne voulant plus pour gendre d'une personne aussi hypocrite.

UNE SCÈNE TOUCHANTE.—M. Lee, ministre presbytérien du village de Waterford, dans l'Etat de New-York, était une nuit à préparer un sermon, lorsque tout-à-coup sa fenêtre fut violemment ouverte et un voleur fit irruption dans la chambre en lui disant: "Donnez-moi votre montre et votre argent et surtout ne faites pas de bruit ou je fais feu."

"S'rez votre pistolet, répondit M. Lee, je ne ferai pas de résistance et vous pouvez prendre tout ce que je possède."

Le bandit mit son arme dans sa poche et M. Lee reprit: "Je vais vous conduire là où sont mes trésors les plus précieux," et il le conduisit dans une chambre où ses deux enfants reposaient.

"Voici, dit le ministre, mes trésors les plus précieux. Me les enlèverez-vous? Il ajouta qu'il était excessivement pauvre et que tout ce qu'il pouvait acquérir était consacré à l'éducation de ses enfants, qui avaient perdu leur mère depuis quelques années. Le voleur était ému; ses yeux se remplirent de larmes et bientôt il manifesta le plus grand repentir de son action. M. Lee le fit mettre à genoux et l'homme de bien et le criminel prièrent longtemps. Au matin, lorsqu'ils se séparèrent, ils étaient les meilleurs amis du monde, et le ministre n'oublia pas de lui dire avant de partir: Allez et ne volez plus.

A. C.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

La nouvelle la plus saillante de la semaine dernière a été celle d'un mouvement bonapartiste en Corse. Le gouvernement s'est ému de certaines démonstrations qui ont eu lieu dans cette fameuse île, la patrie et le berceau des Napoléons, et de certaines intrigues exercées dans l'armée au profit de l'empereur. Il a pris des mesures en conséquence; les commandants des stations navales et postes militaires des côtes de France ont reçu ordre de se tenir prêts à réprimer promptement tout désordre. Il n'y a pas de doute que les partisans de Napoléon III profiteront de la première chance pour le ramener en France. Gambetta, Napoléon et Henri V seront alors probablement les trois hommes autour desquels les partis se rallieront respectivement pour se disputer le pouvoir.

La ratification finale par la France du traité avec l'Allemagne a été envoyée à Berlin. Aux termes du traité, les six départements à évacuer par les Allemands sont déclarés territoire neutre au point de vue militaire jusqu'à paiement complet de l'indemnité stipulée. Pendant ce temps, ces départements ne pourront être occupés par des troupes françaises, et si la France n'exécute pas ses obligations financières ils pourront être réoccupés par les Allemands.

M. Victor Place, en jugement à Versailles pour prétendues fraudes dans les contrats d'achats d'armes pour le gouvernement, pendant qu'il était consul de France à New-York, a été honorablement acquitté.

Le conseil de guerre tenu à Paris pour le jugement des communiens en a condamné 91 et acquitté 9,000.

ANGLETERRE.

M. Bradlaugh, champion de l'idée républicaine et révolutionnaire en Angleterre, a prononcé un discours caractéristique dans un immense mass-meeting réformiste tenu à Londres. Il a déclaré que la reine Victoria est folle et a demandé que la régence soit confiée aux juges "of Law and Equity" jusqu'à l'établissement d'une république. Encore un indice.

L'INTERNATIONALE.

On dit que l'un des résultats de la conférence de Gastein a été la décision de combattre partout l'Internationale, et que le gouvernement italien seul aurait refusé de prendre part à cette croisade.

ITALIE.

Dans une réunion tenue au Vatican, les Cardinaux ont conseillé au pape de laisser Rome, afin de conserver son indépendance spirituelle. On dit que le pape aurait manifesté l'intention de se rendre à leurs désirs à l'ouverture du parlement italien.

On s'occupe, à Rome, de la réunion prochaine du Concile; on rapporte que le Pape aurait fait demander à l'empereur d'Allemagne s'il aurait des objections à ce qu'elle eût lieu sur le sol français. Le gouvernement prussien aurait donné une réponse évasive.

ESPAGNE.

Un autre indice.—Un grand mass-meeting républicain, tenu aujourd'hui au Cirque, sous la présidence de M. Orensé, a adopté des résolutions déclarant "que le parti fera une opposition irréconciliable à toute forme de gouvernement pour l'Espagne, qui ne sera pas purement républicaine. Néanmoins, dans cette guerre aux institutions non-républicaines, les lois du pays ne seront pas violées."

Plusieurs orateurs se sont fortement élevés contre le gouvernement du roi Amédée. Les plus violents ont proclamé "leur parfaite sympathie avec les républicains de partout et avec la Société Internationale" et ont ajouté que la foi des républicains d'Espagne est conforme aux doctrines de liberté et de droits égaux qui se répandent rapidement dans tous les pays d'Europe.

ÉTATS-UNIS.

On s'occupe là des ravages du feu à Chicago et dans les immenses États de l'Ouest, des prochaines élections présidentielles et de l'arrivée du grand duc Alexis, fils de l'empereur de Russie, le grand ami de la République voisine. Les souscriptions pour les incendies de Chicago sont immenses. A New-York seul, il a été souscrit déjà au-dessus de \$2,000,000; la malheureuse ville renait de ses cendres comme par enchantement.

Le *Courrier des États-Unis*, parlant des prochaines élections, dit qu'il est fort embarrassé de faire un choix entre la corruption démocratique et la corruption républicaine; mais il penche du côté démocratique, parce qu'il y a là, dit-il, plus de sympathie pour la France que de l'autre côté. Il faut avouer que cet aveu est une critique sanglante de l'état social et politique aux États-Unis.

LE CHEMIN DE FER EUROPEEN ET NORD-AMÉRICAIN.

On s'entretient beaucoup en ce moment de l'inauguration de ce chemin de fer. Lord Lisgar, gouverneur du Canada, et le président Grant, y étaient. Grant a parlé peu, comme de coutume, mais notre gouverneur a beaucoup parlé, et il a dit des choses importantes. De son discours on peut conclure que le gouvernement demandera aux Chambres de ratifier le traité de Washington. On sait que M. Brown était allé en Angleterre pour sonder les intentions du gouvernement et qu'on attendait son retour pour adopter une ligne de conduite au sujet de ce traité. D'après toutes les apparences, le parti *clear-grit* va accepter le traité plutôt que de mettre en danger le lien colonial. *Sic trens t'ra mundi*—ainsi passe la colère humaine.

La nouvelle voie ferrée s'étend de Bangor, dans le Maine, à St. Jean, N. B. Elle met la province du Nouveau-Brunswick en rapport avec tout le système des chemins de fer américains, tant ceux de l'Est que de l'Ouest. Les convois se rendront, à l'avenir, de Boston à St. Jean en un jour, il en faut maintenant trois, par eau, pour faire le même trajet.

On comprend l'immense avantage de ce chemin de fer pour le Nouveau-Brunswick. L. O. D.

LA NOUVELLE ARMÉE DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

On lit dans la *Minerve*:

"Les trente-cinq hommes qui forment le contingent du district militaire No. 6, destiné à la force militaire que l'on envoie à la Rivière-Rouge, sont partis jeudi matin pour Collingwood, accompagnés du Lieut.-Colonel d'Orsonnens, major de brigade.

"On aime à reconnaître l'activité déployée par le colonel

Harwood et le Lieutenant-Colonel d'Orsonnens, ainsi que le major Napoléon Labranche, pour l'expédition de ces hommes.

"Nous regrettons d'apprendre que très peu de Canadiens-français vont prendre part à cette nouvelle expédition militaire. Dans les trois divisions qui font partie du district militaire, sous le commandement du colonel Harwood, dont la grande majorité, sinon la presque totalité sont composés de Canadiens-français, une seule division, celle de Montréal, a fourni le nombre demandé par l'Adjudant-Général de milice, et on ne compte seulement que deux Canadiens-français."

On lit dans le *Canad* du 18:

"Hier soir, vingt-six hommes enrôlés pour la Rivière-Rouge sont partis par les chars, en route pour le Nord-Ouest, sous le commandement du Lieutenant G. Simard et l'Enseigne Martineau. A trois heures, hier après-midi, M. Le Lieutenant-Col. Casault, Député-Adjudant-Général du district, recevait un télégramme lui commandant de partir le même soir pour Collingwood pour, de là, prendre le commandement de l'expédition et la conduire au Fort Garry. Notre brave Colonel, quoique pris à l'improviste, était déjà prêt à s'embarquer, lorsqu'il reçut un second télégramme qui contredisait le premier ordre. Le Lieutenant-Colonel Osborne Smith, Député-Adjudant-Général à Montréal prendra le commandement de l'expédition.

"Les volontaires ont laissé Collingwood samedi matin; tous les contingents réunis doivent former 200 hommes."

LE DERNIER EXPLOIT DU CÉLÈBRE GÉNÉRAL FÉNIEN O'NEIL.

D'après la *Press* de Saint-Paul, O'Neil et Donoghue partirent au milieu de la nuit pour la conquête du Canada. L'obscurité protégeant leur marche, ils tombèrent à l'improviste sur le poste de Pembina, défendu par un garde manchot et une vieille femme. Regardant ce premier exploit comme d'un bon augure, les deux héros pillèrent le fort, et bourrèrent de vêtements leurs malles vides. Un autre employé trouva moyen de prévenir l'officier américain Wheaton, qui commandait une trentaine d'hommes à la frontière. Celui-ci se mit en route et son arrivée au fort changea l'aspect des choses.

"Le capitaine Wheaton, continue la *Press*, envoya son portedrapeau demander à O'Neil le but de sa conduite étrange. Mais avant qu'il eut rempli l'objet de sa mission, les féniciens qui se trouvaient en dehors s'écrièrent: "Voici les soldats américains" et chacun prenant ses jambes à son cou, il s'en suivit un saut-qui-peut général. Les Américains s'élançèrent à la poursuite de l'armée d'invasion. O'Donoghue sortit précipitamment, renversa de son cheval un fénien qui s'en était emparé et partit au triple galop, accompagné de quelques braves montés sur des chevaux volés aux méfis. La plupart jetèrent leurs armes pour fuir. Les soldats tirèrent sur les fuyards, mais personne ne fut blessé. Le capitaine Wheaton monta alors à cheval, et tirant son pistolet se mit aussi à la poursuite. En un clin d'œil il rejoignit les féniciens, arrêta les deux généraux et dix soldats. O'Neil s'était enfui si précipitamment qu'il y oublia son sabre. O'Donoghue en fit autant. Le capitaine Wheaton s'empara de 300 fusils dont 250 se chargeant par la culasse, et des provisions qu'ils avaient enlevés du fort."

ENCOBRE LE FEU.

Le feu ravage les prairies du Nord-Ouest et en arrière de Saint-Paul, et aux environs du Fort Abercrombie. Il rase tout sur son passage, et les immenses plaines sont maintenant unies comme la surface d'une mer tranquille. Les foins, les touffes, les arbres, des villes entières ont disparu sur une étendue de 3,000 milles carrés.

Quatre États sont la proie des flammes, le Wisconsin, l'Indiana, le Michigan et le Minnesota. Dans le district de Green Bay, 200 personnes ont perdu la vie dans les flammes.

Voilà encore des milliers de familles ruinées. Les progrès du feu étaient terribles. Hommes et animaux ne pouvaient pas fuir assez vite devant l'élément destructeur qui les poursuivait. Il ne reste que des cendres des villages de Forestville, White Rock, Elm Creek, Sandbeach, Huron City, Rock Falls et Port Hope.

Depuis que ceci est écrit, les nouvelles les plus tristes sont venues de ces lieux infortunés, le feu a pris des proportions effrayantes et fait des milliers de victimes.

Plus d'un tiers des 2,000 âmes qui composaient la population de Peshtego a péri dans une effroyable nuit, et vingt-un résidents du village adjacent de Birch Creek ont partagé cette mort horrible. Les survivants n'ont dû leur salut qu'à la précaution qu'ils ont eue de rester toute la nuit enfoncés dans les marais ou dans la rivière, se tenant accrochés aux débris flottants, et obligés à chaque instant de plonger la tête sous l'eau pour ne pas être rôtis. Beaucoup se sont noyés, ayant lâché prise, soit au contact des boules de feu, soit sous le piétinement des animaux domestiques, qui, fuyant l'incendie, s'étaient précipités aussi dans la rivière.

Quatre cents cadavres ont été retirés de dessous les cendres, qui indiquent seules aujourd'hui l'emplacement de Peshtego, et l'on croit que trois cents au moins sont encore dans la rivière ou sous les ruines. Le bois manquant pour faire des cercueils, la plupart des morts ont été emportés à Oconto, où ils ont reçu la sépulture.

Le nombre des personnes brûlées vives dans l'Etat du Wisconsin est, d'après les constatations faites jusqu'à ce jour, de plus de quinze cents. Il y a eu de très-nombreuses victimes dans les comtés de Dover et de Kewanee.

On annonce aussi, mais sans détails, la destruction complète de Mere Kaure.

De Green Bay à Menomonie, tout le pays est en feu. Wroughton et Fort Howard sont menacés. Dans le comté de Calumet, il ne reste pas un village, pas une habitation.

A Williamson's Mills, soixante personnes ont perdu la vie. La destruction de Holland, Sangatuck, Manistee et autres villages est confirmée, mais on manque encore de détails.

Une dépêche de San Francisco annonce que "les montagnes sont en feu sur toute l'étendue de la Californie."

Et les incendiaires continuent à surgir un peu partout: c'est une épidémie. Nous annonçons hier trois tentatives d'incendie à London. C'est aujourd'hui de Détroit et de Syracuse que nous vient la lumière. Pendant la nuit de mardi, la maison d'école dite Lafontaine, à Détroit, a été brûlée de fond en comble par un feu allumé par un incendiaire. Personne n'a péri.

On mande de Syracuse, le 15:

"Nous avons eu sept feux distincts la nuit dernière, dont six étaient l'œuvre des incendiaires. Les dommages, heureusement, n'ont pas été grands."

LA VICTIME.—On lit dans le *Cost t'ut onnel*:

Il y a onze jours aujourd'hui que Gilbert Bordeleau a été frappé d'une balle à la tête. Contrairement à l'opinion des médecins, il prend du mieux de jour en jour. A l'heure qu'il est, il cause bien, mange bien et dort moins que dans les premiers jours qui ont suivi sa blessure. On parle même de le transporter à St. Stanislas, ces jours-ci.

En voyant avec quelle rapidité il revient à la santé, quelques médecins sont d'opinion que la balle n'est pas restée dans la tête. C'est une guérison, dans tous les cas, qui devra créer beaucoup d'intérêt parmi les médecins.

Québec, 20 Octobre.—Nous empruntons à l'*Événement*, de nouveaux détails sur la condamnation de Banville.

La Cour Criminelle siégeant à Rimouski sous la présidence du juge Casault, vient de juger une affaire d'empoisonnement qui s'est terminée par la condamnation de l'accusé à la peine capitale. Voici les faits:

Dans le mois d'août, Hubert Banville, cultivateur, demeurant à un mille de Rimouski, a empoisonné sa femme en mettant dans son thé de l'arsenic qu'il avait acheté sous prétexte de tuer des rats. Comme il mettait chaque fois la dose trop faible, la pauvre femme a été malade durant une dizaine de jours.

Sa nièce qui la soignait, ayant goûté au thé s'est trouvée indisposée. Cela fut pour la femme un trait de lumière et elle s'écria: "Ma pauvre enfant, nous sommes empoisonnées par mon mari. Pour moi, je sens que tout espoir de me sauver est perdu; mais pour toi, il est encore temps, cours au village voir le médecin." Elle avait raison, elle a succombé un jour ou deux après, et la nièce en a été quitte pour une indisposition.

Le but de Banville était d'épouser une jeune fille qu'il avait déjà tenté d'enlever.

L'exécution aura lieu le 8 décembre prochain.

M. Hudon représentait la Couronne et M. A. Michaud conduisait la défense.

Voici comment le *Courrier des États-Unis* parlait de l'incendie qui vient de ravager plusieurs États de l'Ouest:

"Maintenant que le plus pressé est fait pour Chicago, il faut que l'on s'occupe de la désolation qui s'étale depuis deux mois progressivement, lentement, mais implacablement sur les États qui confinent aux grands Lacs, le Michigan, le Wisconsin et le Minnesota. Dans ces États, sur une surface immense, tout brûle, la terre, les bois, les champs, les maisons; le feu couve, éclate et fait rage, tantôt ici, tantôt là, sur dix points à la fois, qui se rejoignent pour ne plus faire qu'une plaine de cendres. Des forêts sans bornes forment des brasiers, des massifs et des rideaux de feu qui étouffent, chassent et retiennent à la fois, en leur fermant toute issue, des milliers de familles dont tout, maisons, provisions, vêtements, est dévoré sans ressource. Dans des comtés entiers, maisons, granges, étables, clôtures, ponts, routes, tout, absolument tout, a disparu. La fumée est si épaisse qu'il n'est même pas possible de traverser le pays pour s'assurer des désastres. Le sol, composé en grande partie de débris végétaux, est si sec qu'il brûle comme de la tourbe à deux pieds de profondeur; les racines des arbres sont calcinées, de sorte qu'ils tombent et forment un bûcher sans fin. Les malheureux colons détiennent leurs foyers pied à pied contre un ennemi insaisissable et inexorable; ils se pressent contre leurs maisons et leurs granges aussi longtemps qu'ils peuvent y tenir, jusqu'à ce que suffoqués, aveuglés, ils tombent d'épuisement et de désespoir, cernés eux-mêmes par les flammes. Les animaux sauvages remplissent de leurs rugissements les profondeurs des bois d'où ils sont chassés par l'embrasement. Les ours accourent épouvantés près des habitations humaines; les cerfs et les loups traversent affolés les brasiers ardents jusqu'à ce qu'ils succombent en mêlant leur dernière plainte au mugissement de la tempête de feu qui les poursuit."

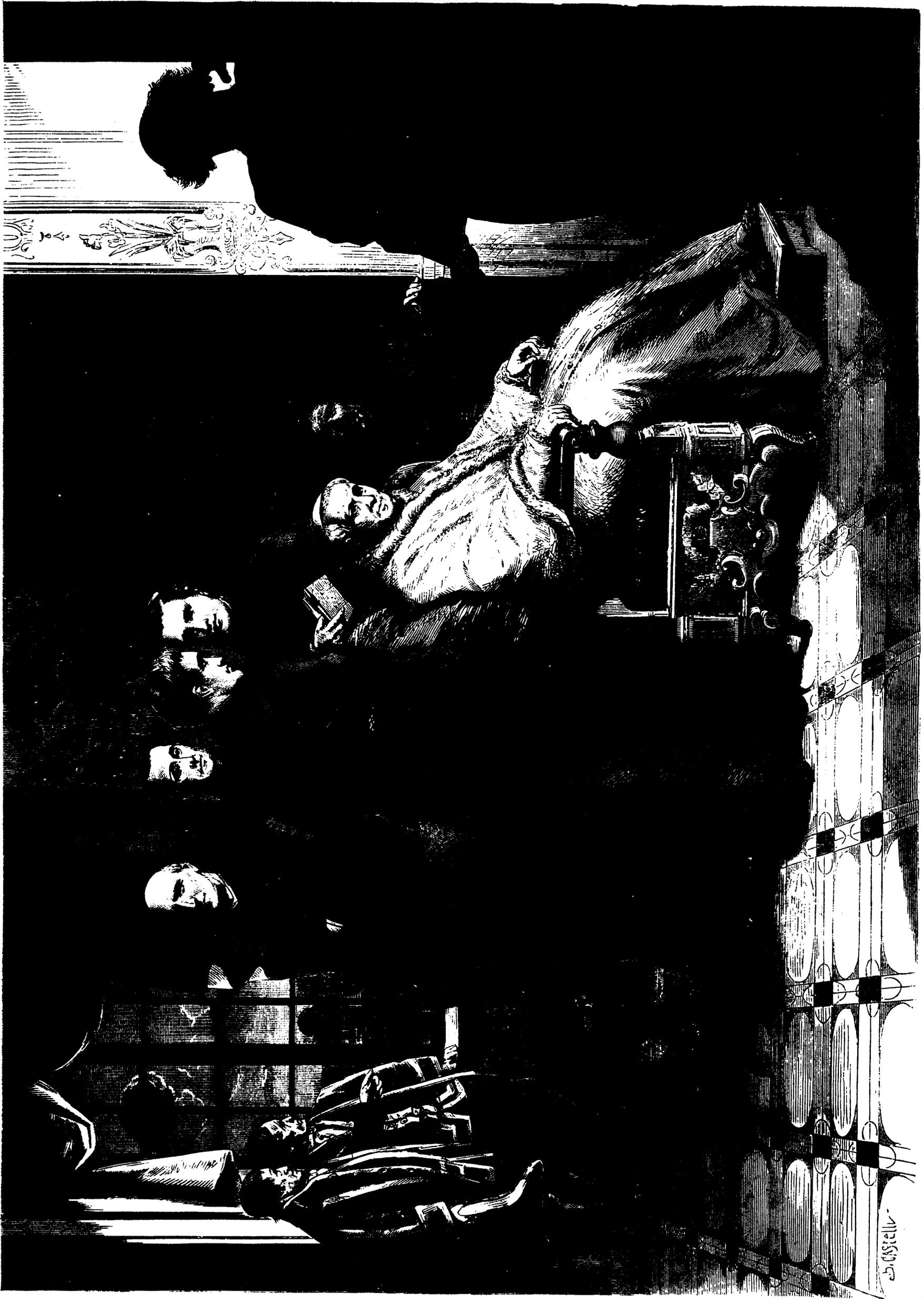
MARCHÉ DE MONTRÉAL DE LA SEMAINE DERNIÈRE.

FARINE.		
	s. d.	s. d.
Farine de blé, de la campagne, par 100 lbs.	18 0	à 00 0
Farine d'avoine	12 0	à 00 0
Farine de blé-Inde	7 6	à 00 0
Sarrasin.	10 0	à 00 0
VOLAILLES.		
Dindes (vieux) au couple	10 0	à 00 0
Dindes (jeunes) au couple	5 0	à 7 6
Oies au couple	4 6	à 6 0
Canards au couple	2 6	à 3 6
Canards (sauvages) au couple	2 6	à 3 0
Poules au couple	2 0	à 3 0
Poulets au couple	1 3	à 2 6
Pigeons domestiques au couple	0 9	à 0 10
Perdrix au couple	1 8	à 3 0
Tourtes à la douzaine	00 0	à 00 0
VIANDES.		
Bœuf à la livre	00 4	à 00 7 1/2
Lard à la livre	90 6	à 00 6 1/2
Mouton à la livre	00 4	à 00 6
Agneau à la livre	00 4	à 00 6
Veau à la livre	00 6	à 00 7 1/2
Lard fais par 100 livres	\$ 6 50	à \$7 50
Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs.	7 50	à 8 00
Bœuf, 2me qualité do	4 50	à 5 50
BEURRE, etc.		
Beurre frais à la livre	00 25	à 00 30
Beurre salé à la livre	00 17	à 00 19
Fromage à la livre	00 11	à 00 00
DIVERS.		
Pat: tes au minot.	00 00	à 00 32
Sucre d'érable à la livre	00 12	à 00 00
Sirop d'érable au gallon	1 00	à 00 00
Miel	00 10	à 00 12 1/2
Beufs frais à la douzaine	10 20	à 00 25
Hadlock à la livre	00 00	à 00 7
Lievres par couple	00 20	à 00 30
Pommes au baril	2 00	à 3 50
Foin, 1re qualité, par 100 bottes	12 00	à 14 00
Foin, 2me qualité do	10 00	à 12 00
Paille, 1re qualité do	7 00	à 8 00
Paille, 2me qualité do	5 00	à 6 00
GRAINS.		
Blé sarrasin, par minot.	00 50	à 00 60
Avoine,	00 40	à 00 45
Pois,	00 80	à 00 90
Blé-d'Inde	00 75	à 00 80
Seigle,	00 00	à 00 00
Graine de Lin,	1 50	à 00 00
Graine de Mil	00 60	à 00 00
ANIMAUX.		
Vaches à lait	25 00	à 35 00
Vaches extra	50 00	à 60 00
Veaux, 1re qualité	12 00	à 15 00
Veaux, 2me qualité	8 00	à 10 00
Veaux, 3me qualité	6 00	à 00 00
Moutons, 1re qualité	3 00	à 8 00
Moutons, 2me qualité	3 00	à 4 00
Agneaux, 1re qualité	3 00	à 4 00
Agneaux, 2me qualité	2 00	à 2 50
Cochons, 1re qualité	7 00	à 10 00
Cochons, 2me qualité	4 00	à 6 00
Huitres, par quart	2 25	à 3 00



FRS. MERCIER, CÉLÈBRE VOYAGEUR CANADIEN.

D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE NOTMAN.

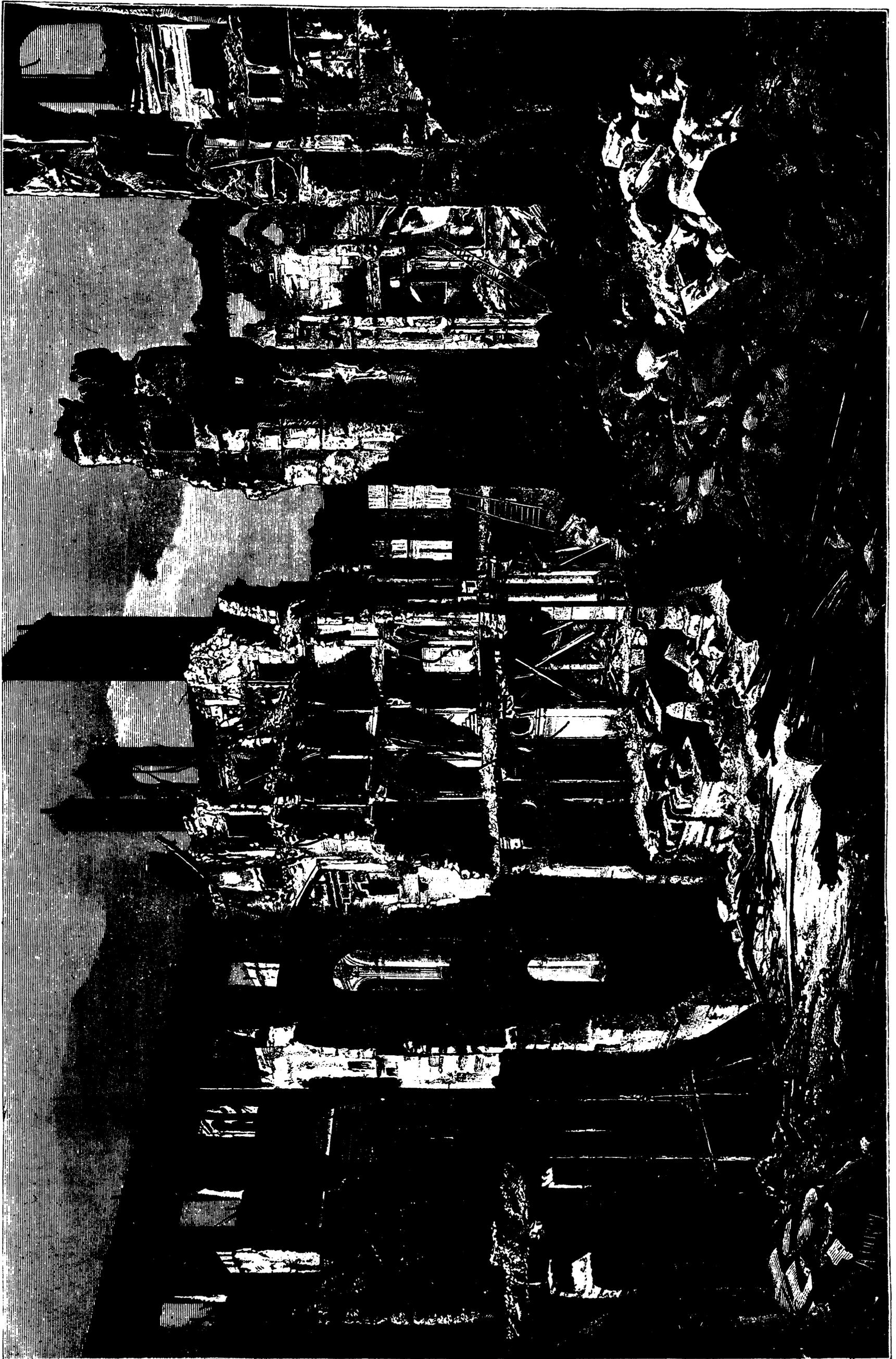


SA SAINTETÉ PIE IX ET SES CARDINAUX-MINISTRES.

1111111111



VUE A VOL D'OISEAU DE CHICAGO, AVANT L'INCENDIE DU 8 OCTOBRE.



RUINES DE L'HOTEL DE VILLE A PARIS.—VUE INTERIEURE.

NOTRE PRIME.

"AU PIED DE LA CROIX."

Gravé par A. DANSE, d'après le Tableau du célèbre Peintre THOMAS.

Cette superbe gravure, chef-d'œuvre artistique et religieux, est à l'heure qu'il est sous presse, et dans quelques jours sera prête à être distribuée à ceux de nos abonnés qui se trouvent dans une des catégories suivantes :

1o. Ceux qui auront payé leur abonnement courant, pourvu que le terme pour lequel ils auront payé renferme les trois premiers mois de l'année prochaine.

2o. Ceux dont l'abonnement expire le, ou avant le 1er Janvier prochain, et qui le renouvelleront, en payant le terme courant et les six mois suivants, d'avance.

3o. Enfin les nouveaux abonnés qui donneront leurs noms d'ici au 1er Janvier, et paieront pour six mois en s'abonnant.

N. B.—Les nouveaux abonnés peuvent faire dater leur abonnement soit du 1er Mai dernier (numéro dans lequel commence le roman de l'Intendant Bigot, et dans ce cas, ils devront payer un an d'abonnement), soit du 1er Janvier prochain.

Ces conditions que nous mettons à la distribution de notre PRIME paraîtront justes et raisonnables à tous nos abonnés, lorsqu'ils auront vu cette gravure. Rien de semblable n'a jamais été publié jusqu'à ce jour en Amérique, et personne ne peut en acheter une copie nulle part à moins de CINQ DOLLARS. C'est le prix de la gravure que nous donnons aux abonnés de l'*Opinion Publique*. Nous n'en dirons pas davantage.—Voyez la gravure et jugez-en par vous-mêmes. Nos agents la recevront partout d'ici au 1er Novembre. Ceux de nos abonnés qui résident dans des endroits où nous n'avons pas d'agent, recevront par la poste, en se conformant aux conditions susdites, leur gravure, soigneusement roulée sur un bois, et les frais de poste payés.

Montréal, 26 Octobre 1871.

Les abonnés du *Protecteur Canadien* qui ont payé d'avance, recevront le nouveau journal (Edition spéciale de l'*Opinion Publique* pour les Etats-Unis) au lieu de l'ancien, sans augmentation de prix, jusqu'au terme de leur abonnement. Ceux qui n'ont pas encore payé, paieront \$2.50 pour les douze mois, ou \$1.50 pour les six mois du terme courant. En payant leur abonnement, ils auront droit à la magnifique gravure que nous offrons en PRIME, intitulée "AU PIED DE LA CROIX," que notre agent leur livrera. Après le terme courant, le renouvellement de l'abonnement sera au taux de \$3.50 pour un an, \$1.75 pour 6 mois, \$1.00 pour 3 mois, payable d'avance, et en greenbacks. Nous payons les frais de poste du côté canadien. Ceux qui voudraient se procurer les numéros de l'*Opinion Publique* avec le commencement de "l'Intendant Bigot," c'est-à-dire depuis le 1er Mai de cette année, pourront les avoir en nous envoyant une commande, accompagnée d'un dollar et demi. Cette offre n'est faite que pour un temps limité, car notre stock de ces numéros diminue rapidement. Nous espérons publier un supplément chaque semaine, tout spécialement rédigé dans l'intérêt des Canadiens aux Etats-Unis, et qui contiendra autant de matière qu'un journal ordinaire. Nous annoncerons définitivement notre décision à cet égard la semaine prochaine. Nous annonçons à nos nouveaux abonnés la visite de notre agent voyageur, Mons. G. H. Cherrier, qui leur montrera la belle gravure dont nous avons parlé plus haut, et la livrera à ceux qui lui ont payé ou qui lui paieront leur abonnement, pourvu que leur paiement rencontre les conditions posées ailleurs pour la distribution de la Prime

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 26 OCTOBRE, 1871.

A TRAVERS LE TIMES.

De temps à autre, le peuple anglais est arraché à ses occupations commerciales, si complètement absorbantes, par un simple télégramme de Calcutta. Tout ce qui vient de ce côté l'affecte outre mesure. On dirait que la moitié de la fibre nationale est aux Indes, et que la moindre vibration occasionnée là-bas se répercute au moyen de courants magnétiques sur les bords de la Manche. Tantôt, c'est une insurrection qui s'annonce; le lendemain, une tribu, naguère soumise et paisible, se rue sur un comptoir anglais et on égorge tous les employés.

Aujourd'hui, la chose est encore plus grave: on vient de faire le procès à un musulman et de le condamner à l'échafaud pour avoir assassiné le juge Norman. Ce juge, jurisconsulte éminent, esprit cultivé, caractère doux

et affable, était tout simplement irréprochable: ce meurtre, aussi lâche qu'atroce, a tout naturellement créé une profonde sensation et aux Indes et en Angleterre.

Quel motif a armé la main du meurtrier? Il y a un an, presque jour pour jour, le juge Norman eut le malheur de confirmer, avec d'autres juges, une sentence qui condamnait quelques fanatiques Wahabee sur accusation de haute trahison. Son meurtrier appartient à cette tribu. C'est là qu'il faut trouver la raison qui a inspiré l'indien, et le *Times* a bien le droit de s'épouvanter d'un tel état de choses. Un peuple qui pratique ainsi le souvenir et la vengeance n'est pas facile à gouverner. Il n'est pas soumis; il n'est que subjugué; quand il se sentira assez fort et qu'il pourra trouver un nouveau Nena-Saib, il fera encore trembler le lion britannique.

Il nous faut des mondes nouveaux, non pour en faire "la conquête, comme Alexandre-le-Grand, mais pour les "besoins de notre commerce." Ces paroles du *Times* sont aujourd'hui littéralement vraies. L'Angleterre fut jadis la grande usine qui triturait les objets bruts pour l'usage de presque tous les peuples encore dans l'enfance industrielle. On s'est à la longue aperçu que ce jeu coûtait cher, et qu'on pouvait manufacturer et produire ce qu'on allait chercher chez elle. Les Etats-Unis ont les premiers donné l'exemple. Ils ont produit, ils ont manufacturé, et leur fortune comme leur puissance a étonné le monde. L'Allemagne et d'autres nations ont suivi, et petit à petit on s'est soustrait à la tutelle commerciale et manufacturière de l'Angleterre, qui a été obligée de se faire de nouveaux clients. C'est une nécessité de sa position, et il lui faut sans cesse manufacturer mille fois plus qu'elle ne peut consommer pour occuper sa population trop dense et lui donner une subsistance qu'elle ne trouverait pas dans sa production naturelle.

Elle a déjà les Indes; ce n'est pas assez. Il lui faut, la Chine. C'est le cri du *Times* et le vœu presque impérieux des Chambres de Commerce qui se sont réunies à Plymouth pour délibérer de leurs intérêts. En tête des mesures urgentes que réclament ces intérêts, est placée l'ouverture de la Chine au commerce anglais. C'est un marché qui en vaut la peine, et si les Anglais pouvaient l'obtenir en entier pour eux seuls, les millions et les millions afflueraient à Londres. La population de la Chine est évaluée à quatre cents millions; il y a là d'immenses ressources, d'immenses richesses. Les difficultés à rencontrer pour avoir ce commerce sont également grandes. On connaît la haine traditionnelle des Chinois pour les étrangers et leur mépris de tout ce qui n'est pas produit ni manufacturé chez eux. Mais on connaît la patiente persévérance des Anglais: du moment qu'ils auront décidé que le commerce libre avec la Chine leur est indispensable, ils trouveront bien les moyens de l'obtenir.

Les Chambres de Commerce des grandes villes anglaises s'étaient réunies à Plymouth pour demander mille choses et formuler mille plaintes. Une de leurs plaintes roule sur un sujet plein d'actualité en Canada. On trouve en Angleterre que la législation privée coûte trop cher et que, par là même, elle est un obstacle aux grandes entreprises de chemins de fer et autres. On a cité, à l'assemblée, l'exemple d'une compagnie de voie ferrée dont l'incorporation avait coûté la bagatelle de cent mille louis sterling!—Oui, cent mille louis sterling pour un simple petit bill privé de 10 à quinze pages. Ici, la moyenne du coût des bills privés varie de deux à quatre cents piastres. Les plus importants ne dépassent pas trois à quatre mille piastres, au dire des connaisseurs. Avouons franchement que nous sommes un petit peuple bien rétrograde et que nous sommes à peine dignes de "dénouer les cordons des souliers" des grands coulissiers de Londres.

Aux Etats-Unis, l'on est plus avancé. Pour faire légaliser les grandes fraudes de "l'Erié"—il s'agissait de voler la propriété de toute une compagnie de chemin de fer—il en a coûté à M. Fisk, junior, et autres, quelque chose comme un million de piastres. Mais là les choses se faisaient sur un pied respectable. On payait de cinq à dix mille piastres par vote, et, au dire des journaux du temps, toute la législature d'Albany s'était vendue d'un côté ou de l'autre.

A la fin de septembre, il y avait grande fête au manoir de Hughenden. Disraeli, le célèbre romancier, le célèbre homme d'état, était au milieu de ses fermiers pour distribuer des prix aux meilleurs horticulteurs de ses domaines. Cette fête, en apparence peu importante, nous révèle le côté tout à la fois le plus beau et le plus pratique des hommes politiques de l'Angleterre. La cérémonie s'ouvrit par un service religieux, dans la chapelle de la paroisse, dit et chanté en action de grâces pour la bonne récolte de l'année. Après le service religieux, procession et goûter. Disraeli fit un discours et un entretien pratique; discours plein de dignité et de noblesse sur la santé de la Reine; il parla de ses vertus et de ses

devoirs de reine. A l'encontre de l'opinion généralement répandue, elle est fort au courant de la politique intérieure et étrangère, se fait rendre un compte exact des délibérations de ses ministres, et ne signe jamais le moindre document sans en connaître la teneur.

A la distribution des prix, il entretint son auditoire d'horticulture et surtout de *couture*. Il remarqua avec orgueil qu'à la dernière exposition, où avaient été exhibés des objets de toutes les parties du monde, les femmes anglaises avaient obtenu tous les prix de couture. En regardant de plus près la liste des prix, il avait découvert que ce n'étaient pas les Anglaises, mais les Irlandaises qui avaient mérité toutes les récompenses. Il les en loua et félicita chaleureusement, et reprocha aux Anglaises assez vivement de négliger une occupation, une industrie domestique si utile dans la famille.

L'exemple parti de haut est toujours salutaire. Un homme de la position de Disraeli, qui fait présider la religion (quelque fausse qu'on la croie) à une foire agricole, qui glorifie en termes énergiques et éloquents un travail manuel que, par mauvaise éducation, trop de femmes méprisent, un tel homme, disons-nous, rend à ses compatriotes, à l'humanité tout entière un service signalé. Il apprend aux peuples que tout commence et finit par Dieu, et que le travail, si humble qu'il soit, ne déshonore pas, mais ennoblit ceux qui s'y livrent. Ce sont là les deux seules colonnes, les deux seules pôles lumineux qui auraient dû toujours, comme ils devraient toujours guider les pas chancelants de l'humanité: la religion, pour lui enseigner la fin, le but de la vie; le travail, moyen de la faire parvenir à ce but, à cette fin.

Un autre discours d'un grand homme d'état anglais est aussi plein d'enseignements.

On a conservé en Angleterre, où l'on conserve encore tant de bonnes choses, un usage aussi ancien que beau: quelques grandes villes décernent aux hommes les plus marquants du Royaume le droit ou titre de bourgeoisie ou de citoyenneté. Cet honneur est fort prisé; il est d'autant plus enviable qu'il n'est conféré qu'au véritable mérite et à la véritable grandeur. La cérémonie de l'investiture se fait avec beaucoup d'éclat: les membres de la Corporation sont au complet et en grand costume; les invités sont choisis et distingués; le titre de citoyen est consigné sur diplôme en parchemin et rédigé en latin; l'on y ajoute de magnifiques insignes et décorations, et le tout finit, comme tout finit en Angleterre, par des discours du Lord Maire ou du Lord Provost, et du récipiendaire.

Une pareille cérémonie vient de se passer dans la grande et belle cité écossaise d'Aberdeen, qui a honoré M. Gladstone du titre pompeux de "bourgeois de la Cité d'Aberdeen." Et M. Gladstone a fait son discours, discours magnifique, puissant, plein d'éloquence, de noblesse et de grandeur. Nous voudrions avoir l'espace de reproduire un pareil discours, où il est question de tout et où les leçons politiques abondent.

Grâce à des digressions habilement ménagées, Gladstone parle, dans ce discours, d'un sujet qui devait plaire aux Ecossais, race forte, énergique et fière: "Cette question, dit-il, en parlant de l'énergie déployée par les habitants du comté d'Aberdeen dans une certaine occasion, cette question, dit-il, me ramène à admirer la valeur extraordinaire des principes, de la pratique et des habitudes de gouvernement local et de gestion des affaires locales qui existent dans notre pays. Notre grande et illustre voisine, la nation française, n'aurait probablement jamais essayé les calamités effroyables qui l'ont assaillie depuis quinze mois, si le peuple eût eu la même éducation politique, s'il eût acquis cette confiance en lui, cette confiance, cette force personnelle et industrielle qui distinguent à un si haut degré les habitants de ce pays, et que je regarde, moi, comme l'un des plus grands biens dont la Providence les ait dotés. C'est le genre de gouvernement intérieur, *home rule*, de gouvernement municipal que chaque citoyen aime à voir fonctionner avec satisfaction; et je dois comprendre et avouer que c'est, après tout, dans l'énergie du caractère individuel, dans le sens de la responsabilité individuelle, si saillants dans les affaires publiques, de même que dans la grande facilité d'organisation dans les affaires locales, que nous voyons solidement assise la base large sur laquelle l'on a élevé notre grandeur nationale."

Il y a du vrai là, beaucoup de vrai. Et ce que Gladstone dit de la France s'applique un peu aux Canadiens Français. Nous manquons, nous aussi, quoiqu'en moindre proportion, de cette énergie, de cette confiance en nous-mêmes, de cet esprit d'initiative et d'entreprise, de cette facilité d'association et d'organisation individuelle, qui font le succès et la prospérité des races anglo-saxonnes. Nous comptons plus sur les autres que sur nous-mêmes, nous comptons plus sur le pouvoir que sur la société pour l'inauguration comme l'accomplissement de tous les grands progrès désirables.

Les libertés municipales, qu'on nous a données dans toute leur plénitude en 1854, ont imprimé, néanmoins, à notre esprit une tournure plus pratique. C'est un grand commencement d'éducation politique. L'esprit public se forme, se dessine et s'élargit dans les municipalités pour trouver son développement et sa maturité dans la sphère plus élevée des élections parlementaires. En somme, nous avons fait d'immenses progrès durant les derniers 15 à 20 ans, et la race française en Canada a montré de grandes aptitudes dans le maniement des institutions libres. Il y a encore du chemin à faire; mais nous sommes dans la bonne voie. Qu'on ne précipite rien; le mouvement est lancé. Il faut l'aider lentement mais sûrement, sans donner de trop fortes secousses, soit dans un sens, soit dans l'autre.

Le *Times* a un article sur les colonies. Le marquis de Normanby, en visite à New South Wales, fut fêté par Sir James Martin, le chef du gouvernement de la jeune province australienne. Le premier ministre se plaignit amèrement, dans un discours d'occasion, de l'indifférence du Parlement et du peuple anglais à l'égard des colonies. Le noble marquis essaya de rassurer son hôte en lui disant que de tels sentiments n'étaient pas partagés en haut lieu. Sir James ne prit pas l'affirmation pour argent comptant et se déclara convaincu que les doctrines promulguées par M. Goldwin Smith étaient sanctionnées par des gens "high in office."

Sur ce point, ajoute le *Times*, il est peut-être difficile de donner satisfaction à Sir James Martin et à ceux qui pensent comme lui. Tout ce que l'on peut faire, c'est de dire que tout homme public anglais, qui a quelque relation avec les colonies, répudie la doctrine, de quel côté qu'on la proclame, que les colonies doivent être déclarées indépendantes et que la souveraineté, comme la protection de Sa Majesté, doit en être retirée. Bien plus, on peut affirmer en toute confiance que, dans l'opinion du parti libéral, le système récemment introduit (retrait de presque toutes les garnisons coloniales), loin d'être en fait un abandon des colonies, a été au contraire adopté à dessein et après mûre délibération comme étant le seul moyen de concilier le maintien des possessions étrangères avec la justice due à la population du royaume. Au reste, Sir James Martin doit se rappeler que cette nouvelle politique du gouvernement de la Mère-Patrie lui a été recommandée par quelques-unes des autorités coloniales les plus respectables, précisément parce que l'on prévoyait que l'instinct de la démocratie toujours grandissant pousserait le mouvement dans le sens suggéré par Goldwin Smith. Les colonies sont des *suckers* et non des *feeders*, c'est-à-dire, les colonies soutirent, exploitent et ne donnent jamais, tel était le vieux dicton des économistes et des utilitaires; les principes de ces docteurs sont assez vraisemblablement ceux qui guideront et inspireront l'Angleterre de l'avenir. Nous avons donc raison de dire que ce qui a été fait a été conservateur dans le sens le plus vrai, et donne au système colonial l'occasion d'une vie nouvelle.

Après cet exposé de principes, le *Times* fait la leçon à Sir James Martin, qui, tout en gourmandant l'Angleterre sur sa mesquinerie et son refus de conserver, à un coût énorme, de vastes établissements militaires dans les colonies, se met à la tête du parti protectionniste dans la Province pour se tailler un beau revenu à même les impôts prélevés sur les marchandises anglaises. Au fond, malgré nos idées reçues, ce langage est assez logique, assez juste; le peuple anglais nous dit, en substance: Vous autres, colons, vous êtes comparativement riches et peu taxés; vous avez votre pleine indépendance législative et fiscale; vous pouvez même (et vous le faites), au moyen de tarifs prohibitifs, vous garder de la concurrence de nos marchands et de nos manufacturiers. N'est-il pas juste qu'en retour, nous allégions le fardeau énorme des taxes qui nous écrasent en retirant de chez vous nos soldats dont, au reste, toute la mission consistait à parader dans vos rues? Pourvu que nous restions étroitement unis et que vous soyez assurés de la protection efficace de l'Angleterre en cas de danger, pouvez-vous raisonnablement vous opposer à cette nouvelle politique?

C'est bien là, en résumé, tout le raisonnement du *Times*.

J. A. MOUSSEAU.

LE CERCLE CANADIEN.

Depuis longtemps la jeunesse de Montréal, fractionnée en plusieurs sociétés, sentait le besoin de se rejoindre et de se réunir dans un endroit neutre. Le Cercle Canadien, fondé dans le but de réaliser cette idée, de répondre à ce besoin, donnait, vendredi dernier, sa première séance. Nous avons vu là une foule de jeunes gens qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer ailleurs, et nous avons compris alors le bien que

pourrait faire une pareille société, si elle est bien dirigée et animée d'un bon esprit. Car enfin, c'est la diversité des opinions qui crée l'utilité et l'agrément des discussions.

Le temps ne nous permet pas d'apprécier plus longuement aujourd'hui le but de cette société et ses moyens d'action.

Le sujet de la discussion, vendredi dernier, était celui-ci :

Quelle est la forme de gouvernement qui peut le mieux assurer, dans les circonstances, la paix intérieure de la France?

MM. Béique, Rainville, Kierzkowski, Thibault, Lareau, Rinfret, Christin, Bouthillier, Forget et le Dr Larocque, prirent part à la discussion. Il y eut de bonnes idées bien dites, de beaux sentiments exprimés avec éloquence.

M. Rainville, qui avait fait ses débuts sous les auspices peu avantageux de l'Institut-Canadien, nous a donné une bonne impression de son talent. Il lui manque quelques années de plus et un peu d'expérience—il est tout jeune—pour lui faire comprendre qu'il est impossible de trouver, en dehors de la religion, ce qu'il cherche, ce qu'il veut pour la France: la vertu. Comme plusieurs autres jeunes gens, M. Rainville n'a besoin que d'être mis dans un courant un peu plus religieux, d'être soumis à la contradiction pour rectifier son jugement sur une foule de choses. Aussi nous avons compris plus que jamais, vendredi dernier, le malheur de ces divisions qui laissent les mauvais principes maîtres du terrain, et abandonnent la jeunesse aux flatteries et aux séductions d'hommes intéressés à lui inculquer leurs idées.

Nous avons entendu plusieurs de ces jeunes gens de l'Institut, vendredi, et ils sont loin d'être aussi féroces qu'on le croit; il leur faut une seule chose, à plusieurs du moins, un milieu sain, le contact et l'influence de sentiments plus religieux, la conviction que la religion, loin d'être antipathique à leurs généreuses aspirations, est la seule base durable de la vraie liberté, du progrès bien entendu. Ce sont des jeunes gens de talent et d'énergie, avides de connaissances, qui se sont imaginé qu'on voulait mettre des chaînes à leur intelligence, à leurs sentiments.

Nous engageons M. Rainville à cultiver son talent et à prendre garde de froisser des sentiments qu'il admirera et partagera tôt ou tard.

M. Lareau, dont nos abonnés connaissent le talent, parle aussi bien qu'il écrit. Ce sera certainement, avant longtemps, l'un de nos meilleurs orateurs; il a une phrase correcte, élégante, de la verve, du feu, des convictions, une voix agréable, un geste expressif.

Nous devrions en dire presque autant de plusieurs autres jeunes gens qui ont pris la parole; mais leur tour viendra une autre fois: il nous faut mettre ici un point sous peine d'encourir la colère de notre violent chef-d'atelier.

Un mot seulement encore. Il n'y a pour bien dire, à l'heure qu'il est, que deux cercles où la jeunesse puisse se former par la discussion: le Cercle Canadien et l'Union Catholique. Qu'elle y aille; qu'elle n'oublie pas qu'on ne sait rien de ce dont on peut parler; que c'est dans la discussion qu'on connaît ce qu'on sait et ce qui nous manque. La discussion nous pousse à travailler et nous apprend ensuite à profiter de nos études.

Le *Nouveau Monde* annonce avec satisfaction que M. A. B. Routhier, sera, à l'avenir, attaché régulièrement à sa rédaction. M. Routhier pourra difficilement se défendre d'entrer tôt ou tard dans le journalisme; ses aptitudes et ses goûts l'y entraîneront malgré lui, et il ne manquera pas d'y jouer un rôle important et utile, s'il peut s'empêcher de traiter les questions américaines et canadiennes à un point de vue trop européen et d'implanter la polémique *veuille-toi* sur un sol où elle ne peut pas produire peut-être tout le bien que notre confrère a en vue. Quoi qu'il en soit, comme ce défaut, si c'en est un, n'est saillant que dans la chaleur de la discussion, ses écrits sont généralement agréables à lire, et remplis d'une foule de bonnes pensées et de beaux sentiments.

L. O. DAVID.

A V I S.

Nous commencerons, dans quinze jours, la publication d'une série de légendes et contes canadiens, dus à la plume de M. Faucher de Saint-Maurice. La brillante réputation de l'auteur nous dispense de commentaires.

Ces récits, d'un intérêt saisissant, sont canadiens-français pur-sang, et nous publierons, dans notre prochaine feuille, l'appréciation qu'en a faite une des sommités littéraires du pays. Les légendes de M. Faucher de Saint-Maurice ont pour titre général :

"SUR LA BRÛNE; Contes et Récits"

et les six premières sont intitulées :

- I.—A LA VEILLÉE.
- II.—LE BAISER D'UNE MORTE.
- III.—BELLE AUX CHEVEUX BLONDS.
- IV.—LE FANTÔME DE LA ROCHE.
- V.—LE PÈRE MICHEL.
- VI.—L'AMIRAL DU BROUILLARD.

Nos lecteurs nous sauront gré sans doute des efforts que nous faisons pour leur fournir de la littérature nationale intéressante, et nous les invitons, ainsi que nos agents, à redoubler d'efforts pour accroître la circulation de notre feuille. La publication des Récits de M. Faucher de Saint-Maurice durera à peu près cinq mois.

Nous sommes forcés de remettre au prochain numéro l'intéressante histoire des hommes forts par M. Montpetit.

Nous remercions sincèrement les paroisses de St. Polycarpe, L'Assomption, St. Laurent et St. Martin, dans le district de Montréal; St. Ambroise de la Jeune Lorette, Château-Richer et St. Raphaël, dans le district de Québec, pour l'accueil bienveillant qu'elles ont fait à notre agent spécial, M. Dumas, qui a obtenu 132 abonnés dans les premières paroisses et 145 dans les 3 dernières.

LE PAPE ET SES CARDINAUX.

Cette gravure représente le pape entouré de ses principaux cardinaux. C'est d'abord Antonelli, son secrétaire d'Etat, qui a joué un rôle si important dans la politique européenne sous Grégoire XVI et le pape actuel, il est âgé de 65 ans; le père Beck, supérieur général des Jésuites: cet ordre remarquable qui compte maintenant 8,000 membres lui doit en grande partie ses succès depuis plusieurs années, il est âgé de 76 ans; puis vient le cardinal Hohenlohe, le grand aumônier du pape, d'une famille princière.

M. FRANÇOIS MERCIER.

C'est une des plus parfaites incarnations de ce type remarquable des anciens voyageurs canadiens, de ces coureurs de bois intrépides qui ont laissé la trace de leurs pas d'un bout de l'Amérique à l'autre; hommes au bras de fer, à la jambe d'acier et au cœur de lion! M. François Mercier appartient à une famille nombreuse et bien connue à Montréal; deux de ses frères, Joseph et Félix sont carrossiers sur la rue Ste. Marie. Il partit à l'âge de dix-huit ans pour voyager, il a parcouru toutes les mers et les forêts de l'Amérique du Nord.

Son portrait le représente dans son costume de chasseur, avec son traîneau, ses raquettes et son chien.

Il est maintenant âgé de trente-quatre ans. Nous regrettons de ne pouvoir raconter aujourd'hui son histoire, ses voyages et ses inventures. Ce sera pour le prochain numéro.

L. O. D.

M. G. E. Rioux, avocat à Sherbrooke, est nommé magistrat stipendiaire pour le district de St. François. On dit que c'est une bonne nomination.

Le gouvernement est heureux dans le choix des magistrats stipendiaires. Il a fait une bonne loi et il nomme des gens capables de l'exécuter. L'hon. juge Sicotte rendait hommage, il n'y a pas longtemps, à la manière dont M. Lanctot, de St. Hyacinthe, remplit les devoirs de sa charge.

L'Assemblée de Québec devant se réunir le 7 de novembre prochain, quelques-uns des nouveaux élus se sont choisis des sièges dans la Chambre. On remarque que les premiers sièges de l'opposition ne sont pas encore retenus; personne n'ose, paraît-il, prendre la première place, mais plus d'un serait fâché qu'elle fût prise.

M. Cassidy s'est placé à gauche sur le dernier pupitre de la première rangée. Immédiatement derrière lui sont M. Gérin et M. Houde. Sur le même rang que ces derniers sera aussi M. Gosselin.

À droite, M. Blanchet s'est placé derrière M. Chauveau, et derrière M. Blanchet, sur les sommets de la droite, se sont installés MM. F. X. A. Trudel et DeBeaujeu. M. Malhiot s'est mis sur le second rang, à l'ombre de M. Cartier, et M. Dorion, de Richelieu, un peu plus bas, sur le même rang.

M. Magloire McLeod annonce aux patrons du *Journal des Trois-Rivières*, qu'il abandonne la rédaction de cette feuille et qu'il a vendu tous ses droits à son associé, M. P. N. Martel, qui reste seul chargé de l'administration de ce journal. Il déclare que c'est son attitude à l'égard de la question du chemin de fer du Nord qui a amené sa rupture avec M. Martel.

LE BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL.

Il y a déjà quelque temps que nous désirons attirer l'attention de qui de droit sur un fait infiniment regrettable. Il s'agit du Bureau de Poste de cette ville. Comme nos lecteurs le savent ou ne le savent pas, les employés du bureau de poste doivent recevoir \$40.00 d'augmentation de salaire par année et ce, d'après un ordre du gouvernement en conseil. Ces employés attendent depuis près de quatre mois et rien n'arrive. Il y a à peu près 25 employés qui ont droit à cette augmentation de salaire; ce qui fait \$250 que le gouvernement détient d'une manière tout-à-fait injuste. Qu'est-ce que cela veut dire? Est-ce parce que les employés ne peuvent rendre, eu égard à la modicité de leurs ressources des services au gouvernement pendant les élections, par exemple. Il serait bon qu'on le sache, et, ma foi, ça en a l'air. C'est bien assez qu'on retranche à ces employés quatre pour cent de leur salaire pour la pension des employés invalides sans leur retrancher encore une augmentation à laquelle ils ont strictement droit. Une autre considération qui devrait engager le gouvernement à être plus régulier à payer cette augmentation de \$40.00 par année, c'est que le salaire le plus élevé que puisse obtenir un employé des postes est de \$1,440. A quel temps un employé qui commence avec \$300.00 par année, mettra-t-il à atteindre ce salaire. Il n'y parviendra peut-être jamais, et nous pouvons dire jamais, si le gouvernement met tant de temps à payer l'augmentation à laquelle ils ont tant droit. Il n'y a pas beaucoup d'employés qui gagnent mieux leur salaire que ceux du bureau de poste: même le Dimanche ils travaillent quatre heures et quelque fois d'avantage.

Nous osons espérer que les autorités vont mettre fin à ce triste état de choses.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

MARIAGE.

À St. Vincent de Paul, le 17 courant, à l'église paroissiale, par le Rév. M. Lavallée, Siméon Dubuchon, écrivain, M. D., de St. André Avelin, à Delle Marie-Héloïse Gravelle, troisième fille du Capt. Guillaume Gravelle, de St. Vincent de Paul.

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

Suite et fin.

Il avait une assez forte somme en or qu'il portait sur lui dans une ceinture de cuir. A l'aide de cet argent, il pourrait facilement reconstruire sa fortune dans les colonies anglaises où il serait complètement inconnu.

Une nuit qu'il avait regagné son cadre et rêvait à sa prochaine arrivée en Amérique, il fut soudain tiré de ses réflexions par un cri sinistre qui retentit sur le pont et que suivit un grand tumulte. Il s'habilla en un clin-d'œil, passa sa ceinture autour de son corps et monta sur le tillac.

—Le feu! le feu! criaient les marins en courant éperdus sur le pont.

A la lumière des étoiles, Bigot entrevit en effet une épaisse fumée qui sortait par les écoutes. Il s'approcha et aperçut une grande lueur qui tranchait sur les ténèbres épaisses du fond de calle.

Un matelot imprudent avait déposé une chandelle allumée au-dessus d'un baril de goudron, qu'on avait ouvert dans la journée pour faire quelque réparation au navire. Appelé subitement sur le pont, le marin avait oublié sa chandelle qu'un coup de tangage avait jeté tout allumée dans le goudron qui avait pris feu.

Le capitaine arriva sur le tillac au moment que Bigot y mettait le pied. Il voulut d'abord essayer de faire éteindre la flamme qui déroulait ses longs anneaux dans les flancs du navire comme un serpent qui voudrait bondir hors de sa cage. Mais il reconnut bientôt l'inutilité des efforts de tout son équipage réuni. Le foyer en était déjà trop étendu pour qu'on pût éteindre l'incendie.

—Fermez les écoutes, et qu'on mette les chaloupes à la mer! commanda le capitaine.

C'était tout ce qu'il restait à faire. En privant ainsi le feu de l'air extérieur, on arrêtait un peu son action dévorante et l'on retardait d'autant le désastre.

On jeta en grande hâte une boussole et quelques provisions dans chacune des deux chaloupes du bord.

Mais l'effroi s'était emparé de tous; car on entendait sous le pont les grondements sourds de l'incendie qui dévorait avec rage les parois intérieures du vaisseau.

Aussi s'y prit-on avec tant de précipitation pour mettre la première chaloupe à l'eau que les amarres qui la retenaient ayant été mal attachées, l'embarcation tomba lorsqu'elle n'était encore qu'à moitié chemin, et s'en alla frapper contre le flanc du navire où elle s'ouvrit en deux.

Un long cri de désespoir s'éleva sur le pont et chacun se précipita vers le dernier canot.

—Attendez! cria le capitaine.

Mais déjà matelots et passagers, pendus aux cables, faisaient glisser l'embarcation jusqu'à l'eau.

Comme elle touchait la mer, un craquement sinistre se fit entendre sous les pieds de tous.

Une partie du pont s'écroula par le milieu; puis une longue et pétillante gerbe de feu monta en rugissant jusqu'à la grande hune.

La terreur se saisit de tous, et sans écouter la voix du capitaine et du second qui seuls avaient gardé leur sang-froid, chacun se précipita dans le canot.

Alors ce fut une lutte horrible pour entrer dans la chaloupe. Les premiers arrivés, s'apercevant qu'elle était déjà trop chargée, voulurent repousser les autres qui se jetaient sur eux en blasphémant et disputaient leur part de vie avec l'acharnement du désespoir.

Cet affreux tableau était éclairé par l'incendie qui, après avoir léché le grand mât, prenait maintenant aux voiles dont les lambeaux enflammés s'envolaient en pétillant au vent de la nuit.

Bigot, le capitaine et son second étaient seuls restés sur le pont et s'étaient réfugiés sur le gaillard d'arrière encore à l'abri du feu.

Ils jetèrent un regard d'épouvante et d'angoisse sur la chaloupe encombrée, où se voyait un terrible fourmillement d'hommes sinistrement éclairés d'en haut.

—Les malheureux n'iront pas loin, dit le capitaine. Laissons-les s'entrégorger pour se noyer ensuite et tâchons de couper le gui d'artimon afin de nous y soutenir après l'avoir jeté à la mer.

Avant une hache qui se trouvait à portée de main, il s'en saisit et se mit à attaquer la pièce de bois retenue au mât d'artimon.

Il en avait à peine coupé la moitié qu'une clameur profonde s'éleva sous l'arrière du vaisseau.

Bigot se pencha sur le bastingage.

Chargée outre mesure et violemment balancée par la lutte acharnée dont elle était le théâtre, la chaloupe s'était emplie d'eau et sombrait. Le grand nombre de ceux qui la montaient, et qu'un combat corps à corps tenait enchevêtrés, s'abîma du même coup que le canot. Les quelques survivants essayèrent de regagner le vaisseau à la nage. Mais le vent gonflait toujours les voiles de misaine et d'artimon, et le navire allait plus vite que les nageurs; tous, l'un après l'autre, disparurent sous la vague après avoir jeté un lugubre et dernier cri d'appel.

Maintenant, le feu gagnait la poupe du vaisseau. Le second prit la hache d'entre les mains fatiguées du capitaine et parvint à détacher le gui du mât.

Après avoir tranché les cordages qui le retenaient encore, les trois hommes réunirent leurs forces et poussèrent la pièce de bois sur le bord.

Il était temps, car la chaleur devenait tellement intense qu'il était impossible de rester deux minutes de plus sur le vaisseau.

Tous trois donnèrent donc une dernière poussée au gui qui, en tombant à la mer, y plongea d'abord pour surnager ensuite.

Bigot, le capitaine et le second s'y précipitèrent après l'épave et se cramponnèrent heureusement à ce bois protecteur.

Des cinquante hommes, pleins d'espérance et de vie, qui, deux heures auparavant, montaient le vaisseau, il ne restait plus que ces trois malheureux accrochés sur une pièce de bois perdue sur l'océan.

Le navire en feu s'éloignait d'eux, promenant sa trombe de flamme sous le ciel noir.

Un moment vint où le vaisseau apparut embrasé depuis la ligne de flottaison jusques aux hunes. Puis soudain, il s'enfonça sous les flots et tout relevait ténébreux.

Enervés, grelottants, les trois survivants à ce désastre passèrent la nuit sans dire un mot. Tenant embrassée l'épave protectrice, ils attendaient le jour avec anxiété, espérant d'être secourus.

Elle vint enfin cette aurore si désirée. Mais le soleil se leva derrière les nuages et le jour apparut terne et sombre comme les pensées des trois naufragés.

Longtemps, l'un après l'autre, ils se soulevèrent sur l'épave flottante pour regarder au loin s'ils n'apercevraient pas quelque voile. Mais ils ne virent rien, rien que les sillons innombrables et agités des vagues verdâtres, et au-dessus la grande coupole du ciel gris.

Après avoir proféré quelques plaintes, ils se turent en hommes qui les savaient inutiles.

Vouloir analyser leurs souffrances durant la longue journée qui suivit, serait marcher sur les brisées du Dante et décrire des supplices de damnés.

Enfin, quand les douze heures du jour eurent égrené chacune de leurs minutes séculaires sur les infortunés, la nuit revint encore augmenter leur détresse, la nuit pleine d'horreur, la nuit épaisse où les yeux cessant de voir, l'âme semble perdre alors le seul vrai don que Dieu voulait bien laisser à l'homme après la chute d'Adam, la divine espérance.

Tremés par l'eau de mer, transis par le vent glacial de la saison, haletants de soif et de faim, ballottés par les vagues, toujours en danger d'être submergés, perdant tout espoir d'être secourus, ils pouvaient se faire une idée de l'éternité des démons durant cette interminable nuit.

Moins habitué à la misère que ses deux compagnons, Bigot souffrait davantage. La faim, ce vautour qui fait un nouveau Prométhée de chacun des malheureux qu'elle assaille, la faim mordait ses entrailles. Sa bouche altérée souffrait la fièvre ardente qui dévorait sa poitrine aussi mise en feu par l'action de l'eau salée qu'il avait avalée pour tromper sa soif.

Alors, il se mit à blasphémer contre Dieu, ce Dieu qu'il avait tant outragé, dont il niait l'existence, alors qu'il était heureux et vers lequel, maintenant qu'il se sentait écrasé par sa main puissante, il crachait une dernière insulte.

—Honte à vous! lui dirent les deux autres, d'outrager ainsi celui qui seul peut nous sauver.

Et comme Bigot continuait de vomir ses imprécations, le capitaine et le second lui crièrent de mettre fin à ses blasphèmes ou qu'ils le jetteraient à l'eau.

Bigot se tut enfin.

Or, il advint ensuite une étrange chose. Le délire de la faim ayant envahi le cerveau de l'intendant, il eut une vision terrible.

Il lui sembla voir le spectre du baron de Rochebrune planer sur les eaux. C'était bien lui, le vieil officier, avec son visage décharné, ses grands yeux creusés par la misère et les larmes, et ce sombre regard qu'il lançait sur l'assemblée brillante qui frémissait à ses lugubres prédictions dans la nuit de Noël mil sept cent cinquante-cinq; alors qu'il jetait à Bigot et à ses complices, avec son dernier souffle, cette malédiction suprême: "Puisse mon spectre funèbre escorter votre agonie au passage de l'éternité!"

—Rochebrune! cria Bigot... Encore toi!... Que me veux-tu donc, vieillard trois fois maudit?... Que t'ai-je fait pour que tu me poursuivies ainsi depuis le Canada jusqu'au donjon de la Bastille et en pleine mer?... Tu me montres ta poitrine... c'est vrai... On dit que tu mourus de faim par la faute de mes employés... Mais je n'en savais rien... Tu ris. Oh! tu es bien vengé, va, car je souffre les mêmes tortures, à mon tour... Combien de jours mis-tu donc à mourir?... Il y en a deux que t'expire, moi, et je suis encore vivant... Tu t'approches!... Oh! ne me touche pas! Va-t'en!! Va-t'en!!!

Et le misérable criait d'une voix tellement épouvantable que les deux hommes, qui se tenaient cramponnés à l'autre extrémité et au milieu du gui, oublièrent leur propre misère et sentaient leurs cheveux se dresser sur leur tête.

—Cet homme doit être un bien grand criminel, dit le second.

—Oui, plus encore que je ne le croyais, répondit le capitaine; et c'est lui qui a, sans doute, attiré sur notre bord les malédictions du ciel.

La nuit se passa dans ces terreurs sans nom. Quand la seconde aurore vint éclairer l'épave, la position des trois naufragés était désespérée. Ils sentaient leurs forces s'en aller rapidement. Par surcroît de malheur, la mer se faisait tellement grosse qu'il leur fallait d'immenses efforts pour n'être pas arrachés du gui par les vagues furieuses.

Le capitaine, qui était le moins abattu de tous, se souleva à demi sur l'épave et promena son regard autour de lui. A peine se furent-ils arrêtés sur l'ouest qu'il jeta un grand cri:

—Une voile!

Le second regarda à son tour.

—Elle vient sur nous! dit-il.

Bigot voulut imiter ses compagnons. Mais ses forces le trahirent et il s'affaissa lourdement sur le gui, qu'il embrassa avec la frénésie de gens qui se noient.

Le navire voguait effectivement de leur côté. Si, par bonheur, il venait en droite ligne, il les atteindrait en deux heures.

Ballottés entre l'espérance et la crainte, les deux marins se soulevaient à chaque instant hors de l'eau pour constater les progrès et la direction de la course du navire en vue.

—Il vient! il vient sur nous! répétaient-ils avec ces transports de joie d'hommes pleins de vie, mis par un accident subit aux portes du tombeau et qui se voient tout à coup miraculeusement sauvés.

Ranimé par leurs cris, Bigot recouvra quelque peu de force.

—Nous allons donc être sauvés, dit-il. Et malgré que j'attire sur vous, à votre dire du moins, les malédictions du ciel, je ne crois pas que ce Dieu que vous craignez tant m'excepte de votre délivrance.

—Ecoutez! s'écria le capitaine, si vous continuez vos railleries impies, foi de Breton, je vous pousse à l'eau tout de suite.

La menace était si bien accentuée que Bigot n'osa pas l'affronter.

Plus d'une heure s'était écoulée depuis que le navire était en vue, et ses voiles, qui d'abord n'en paraissaient faire qu'une seule et n'étaient pas plus grandes à l'horizon que la blanche aile d'une mouette, se dessinaient clairement maintenant entre le ciel et l'eau.

—S'il ne peut pas changer son allure! disait le capitaine avec un regard d'angoisse, dans une demi-heure nous serons sains et saufs!

Le cœur battait bien fort aux trois naufragés. La minute suprême où ils pourraient être aperçus approchait.

Le navire venait toujours en plein sur l'épave. Avant même qu'il fût à portée de voix, les malheureux se mirent à crier de toute la force de leurs poumons affaiblis.

Longtemps leur appel courut sur les flots, sans être entendu de ceux qui montaient le bâtiment.

Mais comme le navire n'était plus qu'à deux cents pieds du gui flottant, la figure d'un matelot se pencha sur le bastingage, puis successivement plusieurs autres qui se mirent à crier de leur côté.

On les avait aperçus.

Il était temps, car les naufragés n'avaient plus de souffle.

On arrêta le navire, une chaloupe est mise à la mer et fait force de rames à leur secours.

—Si Dieu existe, dit Bigot, après tout, c'est un brave homme!

Le capitaine va se jeter sur lui.

Mais la chaloupe arrive.

—Dépêchez-vous! orient les matelots de l'embarcation. Un requin suit le sillage du vaisseau depuis deux jours, et dans un clin-d'œil il peut être ici.

La mer est si grosse qu'il est impossible de longer de trop près l'épave contre laquelle la chaloupe pourrait se briser. Aussi, le capitaine et le second se jettent-ils à la nage. Ils gagnent en dix brassées l'embarcation à bord de laquelle ils sont hissés par des bras empressés.

Bigot veut les imiter; mais il a compté sans ses forces épuisées et sans le poids de sa ceinture bourrée d'or, dont il ne s'était pas séparé.

A peine a-t-il lâché l'épave qu'il enfonce sous la vague.

Il veut crier, mais sa voix se perd sous l'eau.

—Le requin! s'écrie l'un des matelots, voici le requin!

On se penche sur les rames pour voler au secours du malheureux, quitte à heurter le gui flottant.

Bigot a pu entendre le cri d'alarme.

La terreur lui donne comme un choc électrique et communique à ses muscles une vigueur inattendue.

Ses bras frappent vigoureusement la lame et sa tête remonte hors de l'eau.

Encore deux brassées, deux secondes et il atteindra l'embarcation.

Mais les matelots poussent un exclamation de terreur et leurs rames s'arrêtent immobiles. Une éclair argenté sillonne l'eau verte à trois pieds de Bigot.

Puis une grande gueule rouge bordée de dents longues et blanches jaillit hors de la mer, s'élançant encore, s'ouvre et se referme avec un bruit mat sur le corps du misérable nageur.

Un seul cri, mais horrible, épouvantable, retentit. Le monstre marin rentre sous les

vagues. L'eau se teint de sang et ballotte un instant quelques débris humains qui, eux aussi, finissent par disparaître sous les flots.

Après le châtiement des hommes, était enfin venue la vengeance de Dieu.

F. IN.

FAITS DIVERS.

Le Réd. M. Bois, curé de Maskinongé, et le Révd. M. Beaubien sont arrivés hier matin d'un voyage de quinze jours aux États-Unis. M. Bois est un de nos archéologues les plus remarquables et il est allé aux États-Unis dans le but d'enrichir d'ouvrages rares sa bibliothèque historique si remarquable. On nous dit que le savant abbé, auteur de plusieurs travaux historiques fort estimés, va publier prochainement quelques études biographiques de mérite, dues à de longues années de recherches, entr'autres une vie de Madame de la Peltrie.

MYSTÉRIEUX.—On vient de ramasser à un débarcadère à Dublin, une petite boîte en bois adressée au capt. Wm. Henry Carleton, du 21^e de fusiliers, 4^e division, armée anglaise, en Crimée. Savez-vous ce que la boîte contenait? dans un morceau de toile fine, le pied et le cœur d'une femme, fraîchement coupés. Il y a probablement là-dessous quelque roman mystérieux, tragique.

Les promesses de mariage aux États-Unis ne sont pas sans danger; témoin, ce veuf quadragénaire, de Brooklyn, qui vient d'être condamné à payer \$15,000 de dommages intérêt à sa ménagère, à qui il avait fait des promesses qu'il a oubliées de tenir.

Un jeune dandy, au tempérament un peu trop bouillant, de Peoria, Illinois, avait offert à une demoiselle de l'accompagner chez elle après le bal; celle-ci, qui avait déjà accepté pareille offre d'un autre admirateur, refusa poliment. Il en fut tellement piqué qu'il la poignarda au milieu même du salon. Quelques jours après, la pauvre enfant est morte de sa blessure et l'impétueux jeune homme a été condamné au pénitencier à perpétuité.

Amoureux, le membre de la Commune, était à Brest sur les pontons, sous un faux nom, Pierre Dumont. Rien n'avait été découvert à sa charge, et il était assez doucement traité. Malheureusement pour lui, le faux Pierre Dumont n'eut pas confiance dans la durée de son incognito, et le 27 septembre, il se jeta à la mer pour gagner le rivage à la nage. Ses forces le trahirent, et au milieu de la rade il dut appeler à son secours une embarcation qui se trouvait à portée de la voix.

Repêché il fut reconduit sur ce ponton, où son vrai nom fut enfin découvert. Il va prochainement passer en conseil de guerre.

Le piquant de l'histoire, c'est qu'une ordonnance de non-lieu allait être donnée en faveur de Dumont.

LE SOULIER RÉVÉLATEUR.—M. Jérôme Canfield, demeurant au n. 152 Henry street, à Brooklyn, étant venu à s'éveiller au beau milieu de la nuit de vendredi, vit au pied de son lit un individu en train de retourner les poches de ses vêtements. Justement indigné, il voulut s'élaner en bas du lit; mais au premier mouvement qu'il fit, le voleur l'ajusta avec un revolver et tira, puis décampa, pendant que M. Canfield se tâta et constatait avec satisfaction que la balle avait passé par-dessus sa tête et s'était enfoncée dans la muraille. En fuyant, le quidam laissa tomber un de ses souliers, une lanterne sourde, un revolver et un couteau. M. Canfield ramassa soigneusement ces diverses pièces de conviction et les porta à la police qui, ayant flairé et inspecté le soulier, jura de retrouver son propriétaire. Elle l'a retrouvé en effet lundi soir, en la personne de James Curry, l'un des bandits les mieux réussis de Brooklyn. Il a commencé par nier et par jouer l'étonnement; mais de courtes perquisitions ont amené la découverte du soulier jumeau de celui ramassé par M. Canfield. En face de ce témoin écrasant, quoique muet, Curry a baissé les yeux et s'est laissé écrouler sans plus d'objections.

MYSTÈRE À ÉCLAIRCIR.—La femme et la fille de M. Fullman, riche terrassier de Bloomfield (New Jersey) ont été trouvées la semaine dernière, l'une agonisante, l'autre morte, dans la chambre qu'elles occupaient en commun. La veille au soir elles étaient toutes deux très bien portantes, et la rumeur publique accuse leur époux et père de les avoir assassinées. M. Fullman était connu à Bloomfield par la violence de son caractère, et les mauvais traitements qu'il infligeait à sa femme et à sa fille n'étaient depuis longtemps un secret pour personne.

Les perquisitions faites à la nouvelle de la mort de la petite fille, ont amené la découverte de notes naïves écrites par elle sur les pages blanches de ses livres d'école et qui sont un témoignage terrible contre son père, car elles établissent que M. Fullman, bien que relativement riche—il est propriétaire d'immeubles valant au moins \$15,000, ne donnait même pas à sa famille des moyens suffisants d'alimentation.

Mme. Fullman vit encore au moment où nous écrivons, mais elle est au plus mal et il est douteux qu'elle recouvre assez de force pour fournir des explications à la Justice.—Minerve.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Sousigné et endossées: "Soumission pour la Rivière St. Pierre..."

Les Plans et spécifications peuvent être vus à ce Bureau, ou au Bureau du Canal Lachine, Montréal, Lundi, le 16 courant, et les jours suivants...

Le Département ne s'oblige pas, cependant, d'accepter la plus basse ni aucune des Soumissions.

Par ordre, P. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 13 Octobre 1871.

Institut Télégraphique de la Puissance, 89, RUE SAINT JACQUES, MONTREAL. P.Q.

GEORGE E. DESBARATS, Propriétaire. Etabli dans le but de qualifier des Opérateurs pour les nouvelles Lignes Télégraphiques...

Ce Collège établi il y a trois ans, peut aujourd'hui être considéré comme une Institution permanente.

Le développement rapide et l'utilité du Télégraphe Electrique, et conséquemment la demande toujours croissante pour des Opérateurs de premier ordre...

Les Surintendants de Lignes Télégraphiques voient ce mouvement avec faveur. Les Collèges Commerciaux ont, jusqu'à un certain degré, entrepris l'enseignement de cette branche...

La perspective pour les Jeunes Gens et les Dames qui étudient la télégraphie, de se procurer bientôt des situations lucratives, ne saurait être meilleure...

Les Elèves, en quittant l'Institut, reçoivent un certificat de capacité, qui leur permet de remplir de suite les vacances qui auraient lieu dans la Puissance du Canada et les Etats-Unis.

La connaissance pratique de la Télégraphie convient surtout aux Dames; et en effet, elles sont les Opérateurs favoris en Angleterre et en Amérique.

On peut obtenir un salaire de \$30 par mois; mais après deux ans de pratique, on n'a aucune difficulté à obtenir \$50 ou \$60 par mois; on paie même de \$100 à 170 par mois aux Etats-Unis.

LES DEVOIRS D'UN OPERATEUR. Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance...

Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance...

Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance...

Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance...

Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance...

Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance...

Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance...

Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance...

Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance...

Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance...

A. BELANGER

MAGASIN DE

MEUBLES

276, Rue Notre-Dame

MONTREAL.

2-25zz

\$30,000 VALANT

EN HARDES FAITES

DRAPS, TWEEDS, CASHMIRE

FRANCAIS ET ANGLAIS NOUVELLEMENT IMPORTÉS

20 POUR CENT AU-DESSOUS DE LA VALEUR ORDINAIRE

L'on trouvera aussi chez le Soussigné une grande variété de CHEMISES, COLS, COLLETS, ETC.

A DES PRIX TRES MODERES R. DEZIEL, NO. 131, RUE ST.-JOSEPH.

Toute commande sera exécutée avec goût et promptitude

LAURECELLE & VARY. FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT

Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité.

Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc.

No. 383, RUE NOTRE-DAME.

ON DEMANDE DIX JEUNES GENS RESPECTABLES et trois DEMOISELLES pour se qualifier comme OPERATEURS TELEGRAPHIQUES.

Ces REFRIGERANTS PATENTES. DE \$8 A \$40.

Ces REFRIGERANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres...

POELES DE CUISINE. COUCHETTES EN FER.

FONDS A RESSORTS DE TACHER. OBJETS EN ETAIN ET VERNISSE.

POTS A THE ET CAFE AMELIORES, ETC., ETC., ETC.

COUCHETTES EN FER TRAVAILLE ANGLAIS. MEILLEUR ET CIE., 526, Rue Craig.

LIBRAIRIE ET DEPOT DE JOURNAUX. SENECAL & CIE., 495, Rue Craig.

NOUVELLES PUBLICATIONS. LE PROTESTANTISME JUGÉ ET CONDAMNÉ

PAR LES PROTESTANTS. Petit in-8 de 500 pages.

par l'Abbé C. GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Ouvrage revêtu de l'approbation de S. G. L'EVÊQUE D'OTTAWA.

COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA.

PAR L'Abbé J. MOYEN, S.S. Professeur de Sciences Naturelles au Collège de Montréal.

LIVRE DE TEXTE A L'USAGE DES COLLEGES, COUVENTS, ECOLES, ACADEMIES.

Ces deux ouvrages sont en vente chez MM. Fabre & Gravel, J. B. Rolland & Fils, Montréal, et Lépine & Darveau, Québec.

POUDRE ALLEMANDE, SURCUMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERNS RESPECTABLES.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa 29 Septembre 1871. L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 13 pour cent.

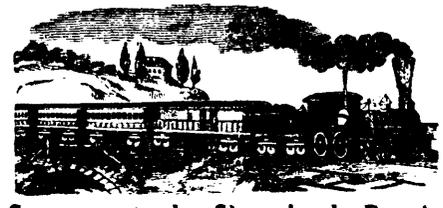
R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

THOMAS MUSSEN,

Marchand en Gros et en Détail de SOLERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom.

TAPIS ET PRELATS DE CHOIX. De Velours, Bruxelles ou Tapestry.

ORNEMENTS D'EGLISES. Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.



Compagnie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORE DES TRAINS POUR L'ÉTÉ DE 1871.

GRANDE AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:—

ALLANT A L'OUEST. Express de Jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 9.00 A.M.

ALLANT AU SUD ET A L'EST. Train d'acommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires...

Train Express pour Richmond, Québec et Rivière-du-Loup...

Express pour Boston via Vermont Central...

Express pour New-York et Boston via Vermont Central...

Express pour New-York via Rouse's Point et les steamers du Lac Champlain...

Train de la Malle pour Island Pond, Portland et Boston...

Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en Bas...

Express de Jour pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi...

Le steamer Linda part de Portland pour Yarmouth, N. E., tous les samedis à 6.00 P.M.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jaudis...

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets...

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

Montréal, 5 Juin 1871

ENSEIGNE DU CADENAS

L'OR. Le Soussigné est agent pour la Cafetière Mocha à vapeur, le Fer combiné à gaufrir et repasser, le célèbre Napolo pour nettoyer et polir, et le poêle de passage à charbon.

L. J. A. SURVEYER, 24, RUE CRAIG, Montréal.

ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.—Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent.

T. St. George continuera à prendre des commandes pour pose de tuyaux à gaz et à l'eau, pour ouvertures en ferblanc, tôle et ardoise...

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance...

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION! Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois...

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique...

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 819 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.



NE FAITES USAGE QUE DE L'EMPOIS DE GLENFIELD

Grandement employé dans la RUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE,

Et dans celle de SON EXCELLENCE le GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA.

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. Etablie 1828.

CHARLES GARTH ET CIE., PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPARELS A VAPEUR ET A GAZ, FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS ET MACHINISTES, ETC., ETC.

Fabricants et Importateurs de CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MECANICIENS ET D'OUVRIERS EN APPARELS A VAPEUR; USINE A CUIVRE ET A FER; APPARELS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC., ETC.

Toutes sortes d'ouvrages pour Usines à Gaz, Etablissements Hydrauliques, Distilleries et Brasseries, Raffineries, Phares, etc., etc.

On entreprend de faire chauffer les Bâtiments publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaudre Patenté de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés.

En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gasceliers, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.; Tuyaux en Fer Travaille, et appareils de Fer Mallable et Fondus pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz.

Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig, 1-47-23 MONTREAL.

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centimes.

CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centimes par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs.

Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Editeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centimes la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE: 1-COTE DE LA PLACE D'ARMES-1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319-RUE ST. ANTOINE-319

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Epinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants.

Les abonnés de L'Opinion Publique trouveront une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché.

Prix: 5 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

(Etabli en 1859)

D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.

Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés.

Les abonnés de L'Opinion Publique trouveront une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché.

No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTREAL. 1-52zz

"L'Opinion Publique" JOURNAL POLITIQUE ET LITTERAIRE

Publié tous les Jaudis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT.....\$3.00 par année Aux Etats-Unis..... 3.50

Par numéro..... 7 Centimes Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES..... 10 Centimes la ligne 1re fois 5 Centimes " 2me " &c.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance...

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION! Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois...

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique...

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 819 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.